

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2015

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LESNEVEN - CÔTE DES LÉGENDES



UNE ORGANISATION

15 communes

42 agents

Des partenariats et projets politiques

4>27

DES COMPÉTENCES

Domaines d'expertise

28>58



ÉDITO - BERNARD TANGUY

2015, UNE ANNÉE DE PROJETS

Premier bilan d'exercice complet pour notre conseil communautaire, 2015 est une année forte politiquement.

Nombreux sont les desseins ou projets concrets à y avoir vu le jour.

Contrat et projet de territoire, mutualisation, contrat de partenariat avec le pays de Brest et la région Bretagne sont quelques-uns des chantiers auxquels la communauté consacre et devra consacrer son énergie dans les mois et années à venir.

Ce rapport retrace dans les grandes lignes les domaines pour lesquels la communauté de communes intervient. D'ici à 2020, avec les transferts de compétences induits par la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), ces domaines vont évoluer et de nouvelles compétences vont être portées par notre établissement public de coopération intercommunal.

C'est aussi ce pour quoi la communauté de communes s'étoffe peu à peu. L'année

2015 marque l'arrivée d'une nouvelle directrice générale des services, Françoise Le Fur. Elle a succédé à Régis Renault, qui a œuvré durant presque une vingtaine d'années pour notre collectivité. Depuis, plusieurs recrutements ont été effectués dans le but d'avoir des niveaux d'expertise en adéquation avec les besoins de notre territoire. L'objectif est bien d'optimiser les compétences communautaires et de répondre toujours mieux aux attentes des usagers et des communes.

*Bonne lecture !
Bernard Tanguy*

SOMMAIRE

Faits marquants.....	3
Le territoire.....	5
Chiffres-clés.....	6
Les élus.....	7>9
Les agents.....	10>12
Les équipements structurants.....	13>15
Les finances - Comptes administratifs.....	16>17
Des partenariats et des projets politiques.....	18>27

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.....	29
Le Centre Intercommunal d'Action Sociale.....	30>31
Le service de coordination enfance-jeunesse.....	32>36
La commande publique.....	37
Tourisme.....	38
Le Très Haut Débit.....	39
Le service économie.....	40>43
Le service aménagement du territoire.....	44>45
Le service public d'élimination des déchets.....	46>49
Le service public d'assainissement non collectif.....	50>51
Les bassins versants.....	52>53
Les Tréteaux Chantants.....	54
Les services satellites.....	55>58



1^{ER} JANVIER
Renouvellement du Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) 2015-2018



1^{ER} JANVIER
Renouvellement du projet social 2016-2019 du centre socioculturel. Association de la CCPLCL et approbation en conseil communautaire le 9 décembre



16 FÉVRIER
Travaux de viabilisation de la zone du Kerno-Parcou pour la création de 30 lots

25 FÉVRIER
Lancement de la révision du Plan Local d'Habitat (PLH)

3 MARS
Signature du contrat de territoire - Bernard Tanguy et Pierre Maille, président du conseil général



24 AVRIL
Signature du contrat de partenariat entre la région Bretagne et le pays de Brest



27 MAI
Inauguration des 6 ateliers relais de Mescoden à Ploudaniel



1^{ER} JUIN
Prise de fonction du service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) - Bureaux situés à Landerneau



11 JUIN
Venue du sous-préfet de Brest, M. Guérin

29 JUIN
Approbation du projet de territoire



1^{ER} JUILLET
Ouverture des 1^{ERS} baux des ateliers relais de Mescoden à Ploudaniel

1^{ER} JUILLET
Début des instructions pour le service ADS



DÉBUT JUILLET
Lancement des navettes estivales vers la plage.



1^{ER} SEPTEMBRE
Début des travaux de l'hôtel d'entreprises et des ateliers relais à Ploudaniel

9 DÉCEMBRE
Adoption du schéma de mutualisation





UNE ORGANISATION FÉDÉRATRICE

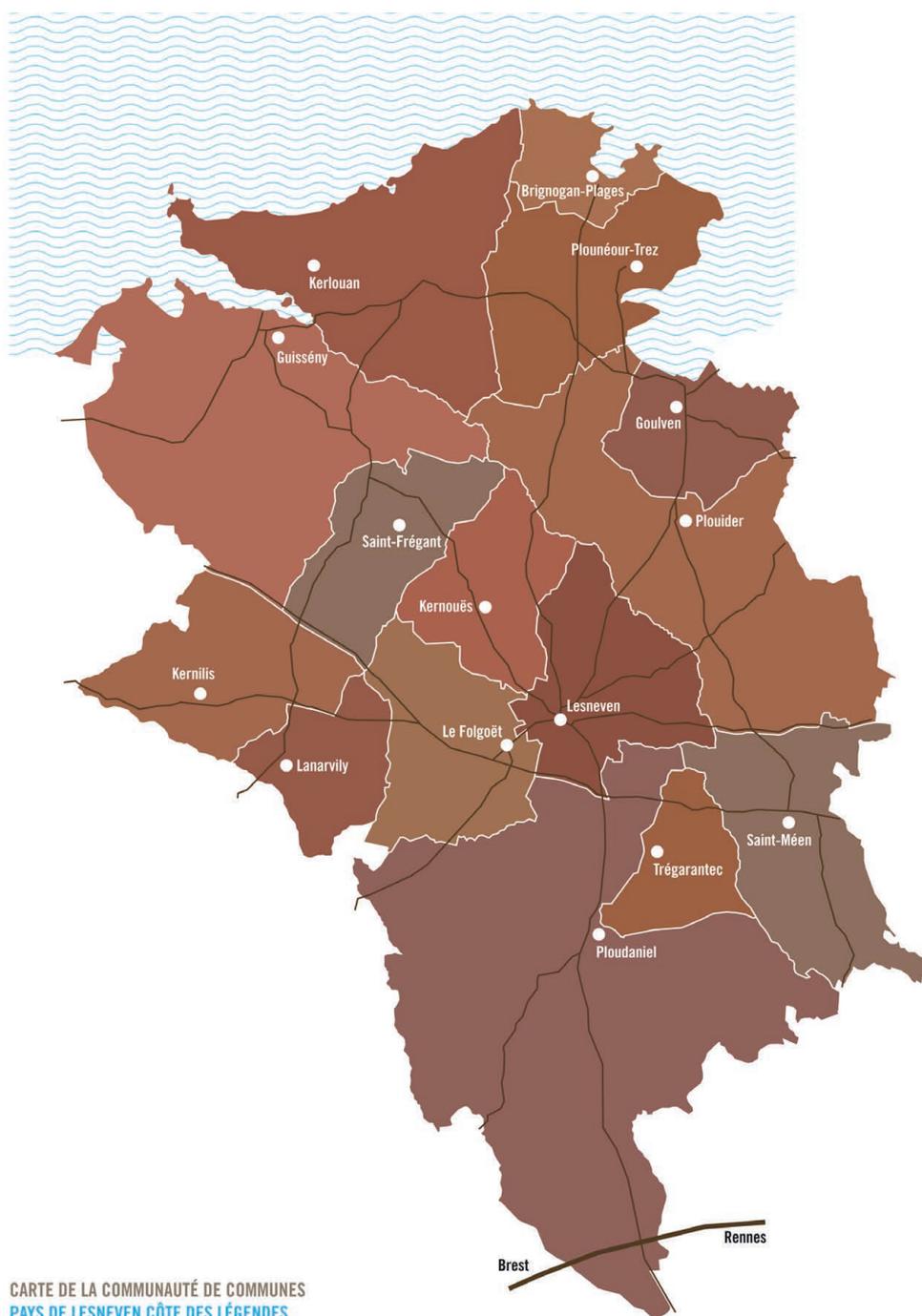
- ◆ Le territoire | 5
- ◆ Les chiffres-clés | 6
- ◆ Les élus | 7>9
- ◆ Les agents | 10>12
- ◆ Les équipements structurants | 13>15
- ◆ Les finances - Comptes administratifs | 16>17
- ◆ Des partenariats et projets politiques | 18>27

4 >
27

COMMUNES

15

- Brignogan-Plages → 766 habitants
- Guissény → 2 074 habitants
- Goulven → 453 habitants
- Kerlouan → 2 277 habitants
- Kernilis → 1 431 habitants
- Kernouës → 739 habitants
- Lanarvily → 447 habitants
- Le Folgoët → 3 259 habitants
- Lesneven → 7 640 habitants
- Ploudaniel → 3 800 habitants
- Plouider → 2 074 habitants
- Plounéour-Trez → 1 262 habitants
- Saint-Frégant → 742 habitants
- Saint-Méen → 859 habitants
- Trégarantec → 584 habitants



- 7 communes ont moins de 1 000 habitants.
↳ Brignogan-Plages, Goulven, Kernouës, Lanarvily, Saint-Frégant, Saint-Méen et Trégarantec.
- 2 communes ont entre 1 000 et 2 000 habitants.
↳ Kernilis et Plounéour-Trez.
- 3 communes ont entre 2 000 et 3 000 habitants.
↳ Guissény, Kerlouan et Plouider.
- 2 communes ont entre 3 000 et 4 000 communes.
↳ Le Folgoët et Ploudaniel.
- 1 commune a plus de 7 000 habitants.
↳ Lesneven.

- COMMUNES LITTORALES -

Brignogan-Plages ♦ Guissény ♦ Goulven
Kerlouan ♦ Plouider ♦ Plounéour-Trez

- AUTRES COMMUNES -

Kernilis ♦ Kernouës ♦ Lanarvily
Le Folgoët ♦ Lesneven ♦ Ploudaniel
Saint-Frégant ♦ Saint-Méen ♦ Trégarantec

Encours de la dette — 79,40 € / hab
Reversements de fiscalité aux communes — 1 179 355 € au Fonds National de Garantie Individuelle — 1 443 769 € des Ressources - FNGIR
Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) — 340 941 €
Fiscalité — 6 165 596 €
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) — 1 304 883 €
Potentiel fiscal — 177,95 € / hab DGF
Population INSEE — 28 407 hab
Population DGF — 30 538 hab
Effectifs CCPLCL — 42 agents : 34 fonctionnaires et 8 agents contractuels
Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) — 0,354408



Hôtel communautaire à Lesneven

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

→ 5 RÉUNIONS EN 2015
→ 92 DÉLIBÉRATIONS

- 39 titulaires + 7 suppléants = 46 conseillers communautaires.
- Séance plénière.
- Organe délibérant qui examine les propositions du bureau et des commissions qui deviennent exécutoires par délibération.
- Délégation de certaines attributions au président et au bureau. Lors de chaque séance, le président informe l'assemblée des décisions prises par délégation.



Bernard Tanguy
Président

Brignogan-Plages			Goulven			Guissény			
	Jean-Clément Zion	Pierre Charbonnet		Yves Iliou	Gilles Le Droff		Raphaël Rapin	Herveline Cabon	Pascal Lorgère
Kerlouan			Kernilis			Kernouës			
	Charlotte Abiven	Christian Colliou		Gérard Mitchovitch	Pierre Adam		Sandra Roudaut	Christophe Bèle	Ronan Tigréat
Lanrivily			Le Folgoët						
	Yvon Thomas	Jean-François Guennoc		Bernard Tanguy	Odette Castel		Guy Monot	Yolande Tanguy	
Lesneven									
	Claudie Balcon	Alexis Bonenfant		Françoise Briand	Claire Chapalain		Pascal Cornic	Nicolas Kermarrec	Ghislaine Messenger
Plouder			Ploudaniel						
	Prosper Quellec	Yves Quinquis		Joël Marchadour	Marie-Paule Abiven		Bertrand Laot	Marie-Pierre Loaec	Joël Pinvidic
Saint-Méen			Plouneour-Trez						
	René Paugam	Marylène Lagadec		Guy Mordret	Pascal Goulaouic		Marie-Françoise Buors	Cécile Galliou	Agnès Salaün
Trégarantec									
	Jacques Croguennec	Jean-Pierre Madec		Agnès Jaouen	Georges Le Verge				

● Suppléants

↳ À Kernouës, pour faire suite à l'élection partielle du 11 octobre, Christophe Bèle et Ronan Tigréat ont remplacé en cours d'année Daniel Bihan et Martine Caraes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

- 8 vice-présidents (qui sont également maires) + maires (la commune de Lesneven est représentée par Madame Briand et Monsieur Quinquis, adjoints) = 16 conseillers communautaires.
- Réunion chaque 1^{er} lundi du mois à la demande du président.
- Pouvoir décisionnel par délégation du conseil communautaire.
- Instruction et préparation des différents dossiers à soumettre à la délibération du conseil et prise de connaissance des travaux des commissions.

→ 11 SÉANCES EN 2015
→ 21 DÉLIBÉRATIONS



Bernard Tanguy
président, maire du Folgoët



Françoise Briand
1^{re} vice-présidente - Adjointe à Lesneven



Raphaël Rapin
2^e vice-président - Maire de Guissény



Yvon Thomas
3^e vice-président - Maire de Lanarvily



Pascal Goulaouic
4^e vice-président - Maire de Plounéour-Trez



Joël Marchadour
5^e vice-président - Maire de Ploudaniel



Charlotte Abiven
6^e vice-présidente - Maire de Kerlouan



René Paugam
7^e vice-président - Maire de Plouider



Pierre Adam
Maire de Kernilis



Christophe Bèle
Maire de Kernouës



Jacques Croguennec
Maire de Saint-Méen



Cécile Galliou
Maire de Saint-Frégant



Yves Iliou
Maire de Goulven



Agnès Jaouen
Maire de Trégarantec



Jean-Clément Zion
Maire de Brignogan-Plages



Yves Quinquis
8^e vice-président - Membre associé
Adjoint à Lesneven

À Kernouës, pour faire suite à l'élection partielle du 11 octobre, Christophe Bèle a remplacé en cours d'année Daniel Bihan.

LA COMMISSION PERMANENTE

- 1 président + 8 vice-présidents = 9 conseillers communautaires.
- Réunion chaque 3^e lundi du mois à la demande du président.
- Animation et coordination des travaux des commissions placées sous la direction de chaque vice-président.

→ 10 RÉUNIONS EN 2015



Bernard Tanguy
Président

Françoise Briand
1^{re} vice-présidente
*Affaires sociales, emploi,
solidarité et insertion*



Raphaël Rapin
2^e vice-président
*Enfance-jeunesse,
voile scolaire*



Yvon Thomas
3^e vice-président
*Finances, marchés publics,
contrats*



Pascal Goulaouic
4^e vice-président
*Développement
touristique, communication,
très haut débit*



Joël Marchadour
5^e vice-président
*Développement
économique*



Charlotte Abiven
6^e vice-présidente
*Aménagement du territoire,
habitat, transport*



René Paugam
7^e vice-président
*Environnement,
déchets, assainissement non
collectif, abattoir*



Yves Quinquis
8^e vice-président
*Travaux, équipements
communautaires,
accessibilité,
sport, culture*



RESSOURCES HUMAINES

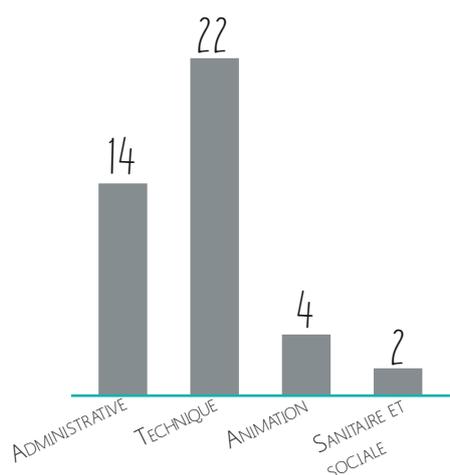
◆ EFFECTIF AU 31-12-2015

- 34 agents stagiaires ou titulaires.
 - 8 agents contractuels sur emploi permanent (4 contrats à durée déterminée et 4 contrats à durée indéterminée).
- Soit un total de 42 AGENTS (41,5 équivalents temps plein).

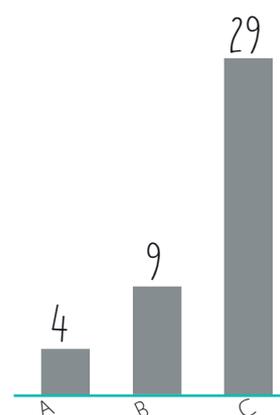
◆ MOUVEMENTS DE PERSONNELS

- 2 départs à la retraite dont le directeur général des services, Régis Renault.
- 6 arrivées suite à la création de postes dans les domaines suivants : animation enfance-jeunesse, bâtiment, communication, urbanisme et ressources humaines.

◆ RÉPARTITION PAR FILIÈRE



◆ RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



◆ CONTRACTUELS

↳ Remplaçants, saisonniers, occasionnels tous services confondus : 21 contractuels.

◆ FORMATION PROFESSIONNELLE

- ↳ 33 formations suivies par 23 agents → 98 jours de formation :
- 3 formations d'intégration → 15 jours.
 - 25 formations de professionnalisation → 64 jours.
 - 19 jours suivis pour préparation de concours ou examens professionnels.

◆ ACTIONS

- Création et refonte des fiches de poste des agents et du tableau des emplois.
- Mise en place des entretiens professionnels annuels.

■ 44 agents dont un en remplacement et un en détachement = 42 agents.



Françoise
Le Fur



Bernard
Abiven



Lionel
Abiven



André
Bianéis



Julien
Bienvenu



Marc
Bihan-Poudec



Ronan
Bourasseau



Patrick
Bourhis



Delphine
Buors



Franck
Castrec



Jasmine
Crenn



Stella
Deligne



Renée
Draoulec



Jocelyne
Fily



Maryvonne
Guennoc



Anne-Laure
Guinoiseau



Guillaume
Herry



Éléonore
Hervé



Charles
Inisan



Anthony
Jestin



Marylène
Krebs-Tanguy



Emmanuelle
Le Gad



Nicolas
Le Lostec



Anthony
Léost



Bernard
Léost



Elisabeth
Le Squin



Marielle
Le Vezo



Ronan
L'Hostis



Solène
Madec



Eric
Malgorn



André
Manach



Jean-François
Pengam



Marianne
Piriou



Joël
Quémeneur



Gaëtan
Quéré



Stéphane
Rabillard



Charles
Rogister



Céline
Sparfel



Mélanie
Stourm



Brigitte
Tranvouez



Annaïg
Tréguer



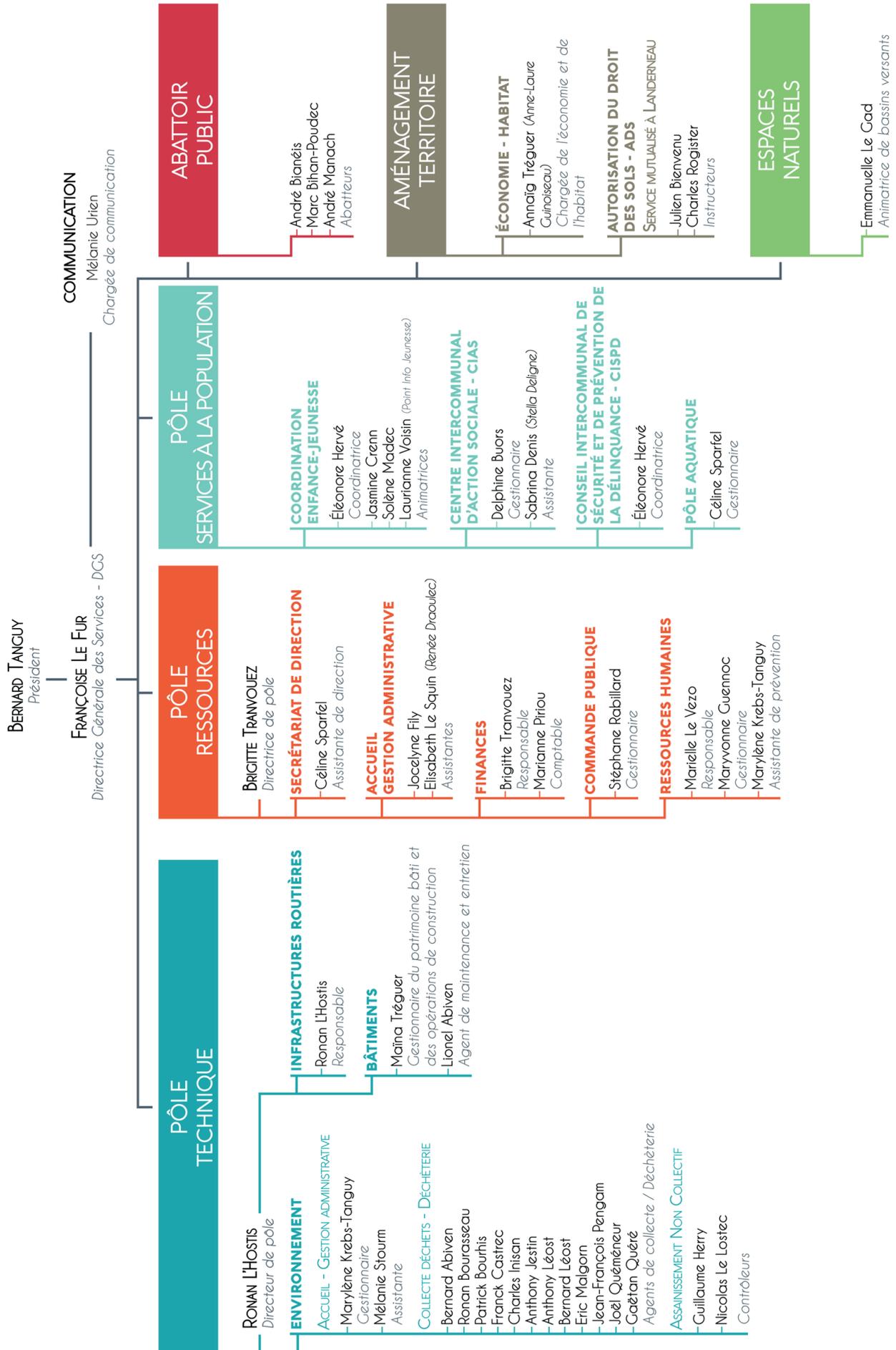
Maïna
Tréguer



Mélanie
Urien



Laurianne
Voisin



ESPACE MULTIFONCTION KERJÉZÉQUEL



USAGERS	NOMBRE HEURES UTILISATION	TAUX OCCUPATION (EN %)
CLEUSMEUR	835	13,79
C ^{IE} ARC EN CIEL	103	1,71
DIVERS GRATUITS*	557	9,19
DIVERS PAYANTS**	158	2,61
GRANDEUR NATURE	80	1,32
GRS KERNILIS	293	4,84
IRÉO	857	14,14
LESNEVEN AÏKIDO	226	3,73
LESNEVEN/LE FOLGOËT HANDBALL	779	12,86
MSA SANTÉ AU TRAVAIL	135	2,22
PATIN CLUB	1 003	16,55
PISTE DES LÉGENDES	218	3,61
PLOUDANIEL HANDBALL	39	0,64
TWIRLING	760	12,55
TOTAL	6 043	100

* Au rythme des mots, Centre Communal d'Action Sociale, CCPLCL, Centre de Gestion 29, comité animation du Folgoët, D-Citybreak, évènements 29, evit ar vretoned, Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés, Genêts d'or, Lesneven and Co, maison de l'emploi, poker CDL Lesneven, téléthon, Union Nationale du Personnel Retraité de La Gendarmerie, vista gym.

** Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Agricole, collège Saint-Exupéry, écoles Jacques Prévert - Saint-Joseph, France Alzheimer, GE Primel, Établissement et Service d'Aide par Le Travail, Saint-François Notre-Dame, société de chasse.

PÔLE AQUATIQUE INTERCOMMUNAUTAIRE ABERS-LESNEVEN



→ 43 843 ÉLÈVES/SÉANCES provenant de 59 structures (établissements scolaires, instituts spécialisés, etc.) situées sur les communautés de communes du Pays des Abers et du Pays de Lesneven-Côte des Légendes, et hors de ces territoires, ont effectué des séances de natation au spadium.

→ RECETTES : 1 110 500 €.

→ DÉPENSES : 1 092 756 €.

ABATTOIR MULTI-ESPÈCES

Lors du conseil communautaire du 24 juin 2015, les élus ont, à l'unanimité, réaffirmé leur intérêt pour l'abattoir communautaire de Lesneven : équipement multi-espèces aux normes, au service de la population et des professionnels.

◆ ÉQUIPE & ORGANISATION

- 3 agents communautaires.
- Les tueries ont lieu 3 jours par semaine : le lundi, mardi et jeudi.

◆ MISSIONS

- L'accueil.
- La tuerie.
- Le suivi et la traçabilité.
- Le stockage.
- L'enlèvement.

◆ TONNAGES

	2015		2014	
TONNAGES ANNUELS TOTAL	319,6 TONNES		296,9 TONNES	
	Professionnels 266,4 TONNES	Particuliers 53,2 TONNES	Professionnels 250,9 TONNES	Particuliers 46 TONNES
CCPLCL	172,2 tonnes		203,1 tonnes	
	Professionnels 158,5 tonnes	Particuliers 13,7 tonnes	Professionnels 185 tonnes	Particuliers 18,1 tonnes
CC PAYS DES ABERS	42,7 tonnes		39,7 tonnes	
	Professionnels 32,8 tonnes	Particuliers 9,9 tonnes	Professionnels 30,4 tonnes	Particuliers 9,3 tonnes
CC PAYS D'ÎROISE	15,1 tonnes		9,6 tonnes	
	Professionnels 2 tonnes	Particuliers 13,1 tonnes	Professionnels 2 tonnes	Particuliers 7,6 tonnes
BREST, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MORLAIX, CC BAIE DU KERNIC, CC PAYS LANDERNEAU-DAOULAS, CC PAYS LANDIVISIAU, CC PAYS LÉONARD	89,6 tonnes		44,5 tonnes	
	Professionnels 73,1 tonnes	Particuliers 16,5 tonnes	Professionnels 33,5 tonnes	Particuliers 11 tonnes

◆ COMPTE ADMINISTRATIF

2015	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT EXERCICE	RÉSULTAT CLÔTURE
EXPLOITATION	212 915 €	216 253 €	3 338 €	31 357 €
INVESTISSEMENT	30 952 €	61 660 €	30 708 €	266 876 €
TOTAL	243 867 €	277 913 €	34 046 €	298 233 €



BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTES À RÉALISER INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	10 115 151	5 238 469	15 353 620	985 244	16 338 864
DÉPENSES	8 425 075	3 261 473	11 686 548	2 457 906	14 144 454
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 690 075	1 976 996	3 667 071	- 1 472 662	2 194 410
RÉSULTAT REPORTÉ	1 424 616	997 647	2 422 263		2 422 263
RÉSULTAT CLÔTURE	3 114 691	2 974 643	6 089 334	- 1 472 662	4 616 673

BUDGETS ANNEXES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE			
RECETTES	1 270 900	215 861	1 486 761
DÉPENSES	1 270 900	1 097 648	2 368 548
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	/	- 881 787	- 881 787
RÉSULTAT REPORTÉ	/	- 2 064 260	- 2 064 260
RÉSULTAT CLÔTURE	/	- 2 946 047	- 2 946 047
ABATTOIR PUBLIC			
RECETTES	216 253	61 660	277 913
DÉPENSES	212 915	30 952	243 867
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 338	30 708	34 046
RÉSULTAT REPORTÉ	28 020	236 168	264 188
RÉSULTAT CLÔTURE	31 357	266 876	298 233
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SPANC			
RECETTES	90 510	4 634	95 144
DÉPENSES	103 650	896	104 547
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 13 140	3 737	- 9 403
RÉSULTAT REPORTÉ	112 200	11 901	124 101
RÉSULTAT CLÔTURE	99 060	15 638	114 698

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTES À RÉALISER INVESTISSEMENT	TOTAL
SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - SPED					
RECETTES	2 986 673	432 750	3 419 423		
DÉPENSES	2 547 136	75 637	2 622 773		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	439 537	357 114	796 651		
RÉSULTAT REPORTÉ	59 940	- 151 615	- 91 674		
RÉSULTAT CLÔTURE	499 477	205 499	704 976		
BUDGET CONSOLIDÉ					
RECETTES	14 679 487	5 953 374	20 632 861	985 244	21 618 105
DÉPENSES	12 559 677	4 466 606	17 026 283	2 457 906	19 484 189
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 119 810	1 486 768	3 606 578	- 1 472 662	2 133 916
RÉSULTAT REPORTÉ	1 624 776	- 970 158	654 618		654 618
RÉSULTAT CLÔTURE	3 744 586	516 610	4 261 196	- 1 472 662	2 788 534
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS					
RECETTES	144 156	10 106	154 262		
DÉPENSES	134 563	953	135 515		
EXCÉDENT	9 594	9 153	TOTAL : 18 747		

Le budget consolidé reprend le budget principal et les budgets annexes (zones d'activité économique, abattoir public, Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC -, Service Public d'Élimination des Déchets - SPED -).

CONTRAT DE TERRITOIRE

Après un premier contrat de territoire entre la communauté de communes et le Département signé le 18 janvier 2012, un deuxième contrat pour la période 2015-2020 a été acté le 3 mars 2015.

Il détermine les engagements du département autour de 4 enjeux. Ces derniers se déclinent en axes et en actions pour lesquels les conditions de financement et les opérations finançables sont précisées.

↳ Opérations portées par les communes et la communauté de communes ainsi que divers acteurs du territoire.

→ Montant total des ENGAGEMENTS DU DÉPARTEMENT : 7 749 230 €.

Soit 7 424 526 € en investissement et 324 704 € en fonctionnement en 2015 et 2016.

◆ DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

↳ Développer l'attractivité de la communauté de communes en veillant à l'équilibre territorial.

BUDGET ALLOUÉ : 3 527 151 €.

- SOUTIEN FINANCIER -

Un soutien est apporté à :

- l'extension de la Zone d'Activité Économique (ZAE) communautaire du Kerno-Parcou,
- à la création de l'hôtel d'entreprises et des ateliers relais au Parcou,
- à la véloroute,
- à la modernisation des campings communaux,
- aux aménagements de bourg des communes de Kerlouan, Le Folgoët, Ploudaniel, Plouider, etc.
- à l'aménagement de la coulée verte à Lesneven,
- à la création d'un espace culturel et associatif à Lesneven,
- au Groupe Ouest à Plouénour-Trez,
- à l'association À Domicile.

- DOTATIONS TERRITORIALES -

Sur la période 2015-2017 :

- équipements culturels, socioculturels de proximité → 245 000 €,
- équipements sportifs de proximité → 225 000 €,
- bibliothèques et médiathèques → 150 000 €.

◆ PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT & LE CADRE DE VIE

BUDGET ALLOUÉ : 3 630 875 €.

- SOUTIEN FINANCIER -

Un soutien est apporté à :

- la politique de gestion des déchets,
- la politique de l'eau : station traitement eau potable Kernilis, extension reminéralisation eau potable à Ploudaniel et Kernilis, mutualisation des STations d'ÉPuration des eaux usées (STEP) de Plouider et Goulven et de Guissény et Kerlouan.

- DOTATIONS TERRITORIALES -

↳ Une dotation territoriale de 360 000 € est apportée sur la période 2015-2017 pour la conservation et la valorisation du patrimoine architectural et archéologique par les communes.

◆ VEILLER À LA COHÉSION SOCIALE

BUDGET ALLOUÉ : 259 704 €.

- SOUTIEN FINANCIER -

Un soutien est apporté :

- au Programme Local d'Habitat (PLH),
- au Programme d'Intérêt Général (PIG) intercommunautaire,
- à des opérations de revitalisation de l'habitat dans les centres-bourgs de Kerlouan, Guissény et Saint-Frégant,
- à la politique enfance-jeunesse communautaire,
- au centre socioculturel intercommunal de Lesneven,
- au Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).

◆ DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU LITTORAL TOUT EN MAINTENANT SON AUTHENTICITÉ

BUDGET ALLOUÉ : 331 500 €.

- SOUTIEN FINANCIER -

Un soutien est apporté :

- aux opérations de développement de la randonnée,
- à l'aménagement des sentiers côtiers,
- au village de Meneham à Kerlouan.

→ Sur une soixantaine d'actions inscrites au contrat, 22 ont été examinées par la commission permanente du conseil départemental représentant un montant de 1 082 783 € (= 14 % de réalisations).

PROJET DE TERRITOIRE

Adopté par le conseil communautaire le 24 juin 2015, le projet de territoire 2015-2020 constitue le projet politique qui porte les ambitions des élus pour les prochaines années.

- Projet politique qui fixe les orientations politiques déclinées en enjeux, objectifs et actions.
- Projet opérationnel à travers des actions précises.
- Projet durable prenant en compte l'environnement et le social en plus de l'économie dans les plans d'action.

◆ 4 DÉFIS

PARTAGE DE VALEURS COMMUNES

- Renforcer l'attractivité et le développement économique et touristique tout en bénéficiant de la dynamique autour de la RN12.
- Assurer un avenir au territoire à proximité de la métropole et des autres territoires en valorisant nos atouts spécifiques et en confortant le rôle structurant de la ville centre.
- Répondre au risque de fracture entre le nord et le sud du territoire notamment en développant le tourisme, les nouvelles filières et l'agriculture.
- Répondre aux nouvelles demandes des habitants avec le souci de renforcer l'équilibre territorial : tout au long de sa vie, une personne sur le territoire doit avoir accès aux services dont elle a besoin.

↳ Ces ambitions communes répondent à un bilan partagé. Un diagnostic a été mené à partir de l'analyse de l'état des lieux et de la mobilisation des acteurs. Il a mis en évidence les forces et faiblesses du territoire, les pistes d'opportunité et les marges de manœuvre, toutes identifiant les risques et menaces.

◆ DOMAINES D' ACTIONS

La planification stratégique prévoit des actions à réaliser dans 8 domaines :

- la cohésion sociale, la solidarité et l'emploi,
- l'enfance- jeunesse,
- le développement économique,
- le développement touristique,
- l'aménagement du territoire, l'habitat et le transport,
- l'environnement,
- la culture, le sport et les équipements communautaires,
- les actions transversales.

→ Pour chacun de ces domaines sont déclinés des enjeux, objectifs et actions. Ainsi, **80 FICHES ACTIONS** ont été établies ; elles décrivent la cible, les objectifs et les modalités de mise en œuvre.

- LE CALENDRIER -

- Diagnostic d'octobre 2014 à février 2015.
↳ Sur la base de données existantes, des entretiens des élus, des secrétaires de mairie, de multiples acteurs clés et du travail des commissions communautaires.
- Partage du diagnostic janvier - février 2015.
↳ Par le comité de pilotage, le bureau, les commissions puis un séminaire des élus.
- Planification stratégique : février à juin 2015.
↳ Priorisation des actions, puis finalisation des actions dans les fiches actions.
- ↳ Validation du projet par les commissions, le comité de pilotage et le bureau
- Adoption par le conseil communautaire le 24 juin 2015.

◆ FICHES D' ACTIONS

COHÉSION SOCIALE – SOLIDARITÉ – EMPLOI

SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES PARTENAIRES ET STRUCTURES

FAVORISER L' AIDE À LA MOBILITÉ

AMÉLIORER LA COMMUNICATION DES ACTIONS SOCIALES

METTRE EN RÉSEAU CENTRES COMMUNAL, INTERCOMMUNAL ET DÉPARTEMENTAL D' ACTION SOCIALE

RENFORCER LA COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

REGROUPER LES PERMANENCES À CARACTÈRE SOCIAL EN UN MÊME LIEU

RÉALISER UN DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE

RENFORCER UNE OFFRE D' ACCUEIL DIVERSIFIÉE

DÉVELOPPER ET AMÉLIORER L' ÉPICERIE SOLIDAIRE

METTRE EN PLACE UN JARDIN SOLIDAIRE

RENFORCER LES MOYENS DE L' ACTION SOCIALE

CRÉER UN SCHÉMA D' IMPLANTATION DE MAISONS DE SANTÉ

COORDINATION ENFANCE- JEUNESSE

HOMOGENÉISER LES MODALITÉS D' ACCUEIL DES FAMILLES (0-17 ANS)

HOMOGENÉISER LES MODALITÉS DE PARTICIPATION DES COMMUNES AUX STRUCTURES

AMÉLIORER LA COUVERTURE TERRITORIALE DE L' OFFRE ENFANCE- JEUNESSE

ACCOMPAGNER LA DÉCISION DES ÉLUS

RENOUVELER ET METTRE EN ŒUVRE LE CONTRAT ENFANCE- JEUNESSE - CEJ

PORTER UNE RÉFLEXION SUR LE FORFAIT SCOLAIRE

HARMONISER ET COORDONNER LES PRATIQUES DES TEMPS D' ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - TAP

METTRE EN PLACE DES ESPACES DE RENCONTRE ET DES ACTIVITÉS PARENTS - ENFANTS

RÉALISER UN PLAN DE COMMUNICATION

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RENOUVELER ET METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MAINTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES D' ACTIVITÉS

PORTER UNE RÉFLEXION SUR LES ZONES ARTISANALES

REDYNAMISER LA ZONE DE LANVEUR

ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL EN CENTRE-VILLE ET CENTRE-BOURG

SOUTENIR LA PROMOTION ET LA MISE EN PLACE DES CIRCUITS COURTS ET LA VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX

FAVORISER LA TRANSMISSION ET LA REPRISE D' ACTIVITÉS

SOUTENIR ET VALORISER LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

IDENTIFIER LES FILIÈRES CLÉS POUR LE TERRITOIRE À L' AVENIR

VALORISER LES ALGUES ET LES COPRODUITS AGRICOLES ET MARINS

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

ÉTABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

DÉVELOPPER ET ADAPTER L'OFFRE TOURISTIQUE

ADAPTER LES MÉTIERS DE L'OFFRE DE TOURISME

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS ET LES ÉVÈNEMENTS EN LIEN AVEC LES LÉGENDES

INCITER ET PARTICIPER AUX DÉMARCHES DE LABELLISATION

COORDONNER LES ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES

PROMOUVOIR LES ATOUTS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

DÉVELOPPER LA SIGNALÉTIQUE

AMÉNAGER ET SÉCURISER QUELQUES PLAGES

AMÉNAGER LES AIRES ET SENTIERS DE RANDONNÉE

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS À VÉLO

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU VILLAGE DE MENEHAM

AMÉNAGEMENT - ESPACE - HABITAT - TRANSPORT

ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN SCHÉMA LOCAL DE DÉPLACEMENT

ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - PLUI

PERMETTRE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'INTERVENIR DANS LE DOMAINE DU FONCIER

SUIVRE ET ANIMER LE RÉFÉRENTIEL FONCIER

RÉALISER UN RÉFÉRENTIEL DES BIENS VACANTS

RENOUVELER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - PLH

ÊTRE L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES BAILLEURS SOCIAUX

DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENT POUR LES SAISONNIERS

RÉALISER UN DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

INCITER LES DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES POUR LE PARC PRIVÉ

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES DÉCHETS : METTRE EN PLACE DES COUVERCLES AVEC INSERTION FRONTALE DES DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS : INTERNALISER LE SUIVI ET L'ENTRETIEN DU MATÉRIEL

Étudier la question des déchets des camping-caristes

Étudier la question de la reprise des sapins de Noël et des cartons des professionnels

CIBLER ET SENSIBILISER LE PUBLIC QUI TRIE MAL OU QUI NE TRIE PAS

TRAITER LA QUESTION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS

RÉPRIMER LES DÉPÔTS SAUVAGES

RÉALISER UNE ÉTUDE SUR LE POTENTIEL DU SECTEUR DE LA MÉTHANISATION

Étudier la mise en place de composteurs collectifs

METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME TERRITOIRE "EAU" SUR LE BASSIN VERSANT 2016-2021

CRÉER, GÉRER, PRÉSERVER ET VALORISER LE BOCAGE

METTRE EN PLACE LA CELLULE FONCIÈRE ET SON UTILISATION DE RÉSERVE FONCIÈRE DANS L'OBJECTIF DE FACILITER LES ÉCHANGES DE TERRE

ÉTABLIR UN LIEN ENTRE QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE ET LES POLLUTIONS PAR ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DÉVELOPPER LES SERVICES ET L'IMAGE DE L'ABATTOIR

CULTURE - SPORT - ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

METTRE EN PLACE DES SPECTACLES D'ART DE LA RUE

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UN FESTIVAL

METTRE EN RÉSEAU LES MÉDIATHÈQUES ET BIBLIOTHÈQUES

ÉTABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET CULTUREL COMMUNAUTAIRE

COORDONNER LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS À L'ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE

RESTRUCTURER LE BÂTIMENT COMMUNAUTAIRE DU CENTRE SOCIOCULTUREL

AMÉLIORER LA SALLE KERJÉZÉQUEL ET SON UTILISATION

RÉALISER L'AMÉNAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DE MENEHAM

ACTIONS TRANSVERSALES

METTRE EN PLACE UN SCHÉMA DE MUTUALISATION

HARMONISER LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS (SUBVENTIONS)

METTRE EN ŒUVRE UNE VEILLE STRATÉGIQUE

POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT - THD

DÉVELOPPER ET AMÉLIORER LA COMMUNICATION

ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION TERRITORIALE

La loi NOTRe, du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, modifie très sensiblement le paysage territorial.

◆ DU DÉPARTEMENT À LA RÉGION

→ Avec un nouveau découpage régional, la loi renforce le rôle de la Région en matière de développement économique et d'aménagement et crée deux schémas :

- Le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII),
- Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

→ En matière de gestion des déchets, le plan régional se substituera au plan départemental de prévention des déchets.

→ La compétence transports devient régionale et non plus départementale : transfert des transports non urbains au 1^{er} janvier 2017 et scolaires au 1^{er} septembre 2017.

◆ ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES DES INTERCOMMUNALITÉS

En application de cette loi, le seuil des intercommunalités est désormais à 15 000 habitants. Le schéma départemental de coopération intercommunal prend en considération les évolutions des périmètres. Son élaboration, débutée en octobre 2015 sous l'égide du préfet et d'une commission départementale, a abouti en mars 2016.

Les compétences de la communauté de communes sont vouées à se renforcer sur une période 2017-2020. Pour continuer à bénéficier d'une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) bonifiée (295 000 €), il faut, au 1^{er} janvier 2017, exercer au moins 6 des 12 compétences prévues par la loi, puis, au 1^{er} janvier 2018, au moins 9 compétences.

- COMPÉTENCES OBLIGATOIRES RENFORCÉES AU 1^{ER} JANVIER 2017 -

< DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

↳ Suppression de la notion d'intérêt communautaire des ZAE, d'où le transfert des zones existantes. À défaut de définition légale de la ZAE, il faut en poser les critères.

La politique du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire sont aussi de nouvelles compétences communautaires.

< DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Cette compétence facultative est déjà exercée par la communauté de communes avec le concours de l'office de tourisme communautaire.

< AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

En sus du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) exercé à l'échelle du pays de Brest, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) devient la règle.

< GESTION ET ENTRETIEN DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Transfert obligatoire.

- AUTRES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES -

- Au 1^{er} janvier 2018 : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).
- Au 1^{er} janvier 2020 : eau et assainissement (collectif et non collectif).

- NOUVELLE COMPÉTENCE OPTIONNELLE -

- Création et gestion d'une Maison de Services Au Public (MSAP).

CONTRAT DE PARTENARIAT PAYS DE BREST - RÉGION BRETAGNE

↳ Contractualisation entre la Région et les 21 Pays bretons.

Le pays de Brest a signé un contrat en 2015 avec la région Bretagne et les 6 communautés de communes de son territoire.

Dans cette contractualisation, la Région a 3 attentes :

- une stratégie de développement propre à chaque pays,
- un plan d'actions priorisé,
- un mode de gouvernance public-privé pour la gestion des fonds régionaux et européens.

Suivant le volet 1 de ce contrat, sur la période 2014-2016, **12 844 675 €** SONT MOBILISABLES POUR FINANCER LES ACTIONS qui s'inscrivent dans les 4 enjeux :

- renouveler l'attractivité,
- favoriser le développement économique de l'ensemble du territoire,
- préserver et valoriser les ressources et les modes de vie,
- maintenir et améliorer l'axe des services collectifs essentiels.

Les opérations éligibles ne sont ni ciblées ni prédéfinies.

- LE CONTRAT -

↳ Gestion par le pôle métropolitain.

Un comité unique de programmation du pays examine les projets sollicitant les crédits dudit contrat. Il est composé d'élus (dont un de chaque communauté de communes) et de membres du conseil de développement.

Une fois validé au niveau du pays, un dossier complet de demande de subvention est déposé au pôle métropolitain qui le transmet à la Région pour instruction.

→ Les demandes de subvention se font directement auprès du pôle métropolitain.

©Fred-Tanneau



De g. à d. : François Cuillandre (président du pôle métropolitain de Brest), Laurence Fortin (conseillère régionale - élue référente du pays de Brest), Pierrick Massiot (président du conseil régional 29) et Yann Gouzien (président du conseil de développement de la métropole et du pays de Brest).

©Fred-Tanneau



De g. à d. : François Cuillandre (président du pôle métropolitain de Brest), Pierrick Massiot (président du conseil régional 29), Yann Gouzien (président du conseil de développement de la métropole et du pays de Brest) et Laurence Fortin (conseillère régionale - élue référente du pays de Brest).

SCHÉMA DE MUTUALISATION

Action transversale du projet de territoire, la mutualisation en est un outil de mise en œuvre pour répondre aux enjeux :

- d'optimisation et de valorisation des compétences en confortant les services de proximité,
- d'amélioration des expertises,
- de solidarité du bloc communal.

Le schéma de mutualisation a été voté par le conseil communautaire le 9 décembre 2015.

↳ Il est le fruit du travail des élus et des agents des communes et de la communauté de communes.

◆ ACTIONS

< RESSOURCES HUMAINES

- Remplacement mutualisé des agents.
- Plan de formation des agents.
- faisabilité d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

< ENFANCE-JEUNESSE

- faisabilité d'une coordination des animateurs des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

< COMMANDE PUBLIQUE

- Expertise partagée.

< SYSTÈME D'INFORMATION

- Service informatique.

< COMMUNICATION

- Bulletins d'informations municipaux.

< SERVICES TECHNIQUES

- Mise en commun d'une ingénierie et de moyens matériels.

◆ GOUVERNANCE

→ Le bureau : comité de pilotage qui fixe les orientations et procède aux arbitrages.

→ Un comité technique (COTECH), composé des directeurs généraux des communes, des directeurs et chefs de service et techniciens : apporte son expertise et un avis technique.

→ Les groupes de travail par thématique. Études techniques. Ils sont pilotés par un binôme de référents (un communal et un communautaire) et sont composés des personnels des collectivités du bloc communal.

LES DOMAINES DE COMPÉTENCES

- ◆ Sécurité et prévention | **29**
- ◆ Affaires sociales | **30>31**
- ◆ L'enfance et la jeunesse | **32>36**
- ◆ La commande publique | **37**
- ◆ Tourisme et Très Haut Débit | **38>39**
- ◆ Développement économique | **40>43**
- ◆ Aménagement du territoire | **44>45**
- ◆ Environnement | **46>53**
- ◆ Culture | **54**
- ◆ Les service satellites | **55>58**

28



58



◆ GROUPES DE TRAVAIL

Lors de l'assemblée plénière du 19 juin, 4 groupes de travail ont été constitués :

- les usages d'Internet et des réseaux sociaux,
- les conduites addictives liées aux produits,
- la sécurité routière,
- la sécurité des zones industrielles.

→ Validation pour intégrer des jeunes aux groupes de travail.

◆ ACTIONS

- Sensibilisation à la sécurité routière - En lien avec Groupama (caisse locale) → 400 élèves de 3^e concernés.
- 2 soirées d'échanges à destination des parents → une cinquantaine d'adultes présents :
 - . conduites addictives - En partenariat avec l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA).
 - . Facebook - En collaboration avec le Centre Régional de l'Information Jeunesse (CRIJ) Bretagne.
- Soirée de prévention lors de la fête foraine de Lesneven.
- 4 interventions d'un sociologue dans le cadre de l'action GUS portée par l'association Adréaline.
 - ↳ Aborde les pratiques festives des jeunes (visionnage d'un film et échanges) - 120 élèves de classes de 1^{er}.
- 2 réunions de travail à destination des professionnels et bénévoles jeunesse du territoire :
 - . utilisation de Facebook "Mieux le comprendre pour mieux l'appréhender".
 - . GUS : pratiques festives des jeunes - Quelle position/posture de l'accompagnant ?

◆ ÉPICERIE SOLIDAIRE TI AR SIKOUR

L'épicerie constitue un lieu d'approvisionnement en denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien pour les personnes en difficulté sur le territoire de la CCPLCL.

- FRÉQUENTATION -

475 PERSONNES ONT ÉTÉ AIDÉES PAR L'ÉPICERIE SOLIDAIRE en 2015 :

- 33 bébés (0-3 ans),
- 107 enfants (4-12 ans),
- 61 adolescents (13>18 ans),
- 269 adultes (19>65 ans),
- 5 personnes âgées (+ de 65 ans).

→ SOIT 204 FAMILLES :

- 40 couples avec enfants,
- 9 couples sans enfant,
- 62 personnes seules avec enfants,
- 93 personnes seules sans enfant.

- UNITERRES -

Le CIAS est adhérent à l'Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires (ANDES) depuis 2011. L'ANDES a aidé à la création de l'épicerie. C'est l'association qui rembourse les achats alimentaires sur présentation des factures. 8 000 € ont été versés au CIAS dans le cadre de ce programme.

Dans le cadre d'une convention avec l'ANDES, l'épicerie a, en 2015, intégré le programme Uniterres.

↳ face à l'augmentation des inégalités de santé liées à l'insécurité alimentaire des populations précaires et aux difficultés économiques auxquelles font face de nombreux agriculteurs, le principe du programme Uniterres est de mettre en place une coopération en circuits courts entre les structures d'aide alimentaire et l'agriculture locale. Des fruits et légumes sont livrés une fois par semaine à l'épicerie.

< LES OBJECTIFS

- Rendre accessibles des produits frais et promouvoir des comportements alimentaires favorables à la santé.
- Soutenir les petites exploitations agricoles.
- Créer du lien social → Rencontre avec les producteurs, fête de la gastronomie.
- La plus-value environnementale.
- Prévenir le gaspillage alimentaire.

< LE RÉSEAU

L'ANDES se charge de la mise en réseau des agriculteurs et de l'épicerie.

→ Origine des fournisseurs : Briec, Châteaulin, Guilers, La Roche-Maurice, Morlaix, Ploudaniel, Plougasnou et Plouézoc'h.

< LES PRODUITS

Tous les produits Uniterres sont bio.

Produits fournis : légumes, jus de pomme, tisanes, pâtes, farine, huile, herbes aromatiques, etc.

La commande pour l'année est passé en janvier. Les produits sont livrés le mardi matin.





- ACTIONS -

< FÊTE DE LA GASTRONOMIE

Avec des usagers de l'épicerie solidaire - 25 septembre 2015. Nicolas Conraux, chef étoilé du restaurant La Butte à Plouider, a mis gracieusement à disposition de l'épicerie solidaire son chef traiteur, Peter Mcc Kusker.

< CUISINE

La cuisine de l'épicerie est utilisée pour des ateliers de cuisine avec des familles. C'est aussi un endroit agréable pour partager un instant de convivialité autour d'un café les jours d'ouverture.

◆ LOGEMENTS TEMPORAIRES

Pour pouvoir loger en urgence des personnes en difficulté, la CCPLCL possède 3 logements type T3 répartis sur les communes de Lesneven, Le Folgoët et Kerlouan. La capacité totale d'accueil est de 9 personnes.

- FRÉQUENTATION & PUBLICS -

	2015	2014
PUBLIC ACCUEILLI		
HOMMES	6	6
FEMMES	7	10
MINEURS	15	11
TOTAL	28	27
ÂGE		
18-24 ANS	2	3
25-39 ANS	4	5
40-65 ANS	7	7
PLUS DE 65 ANS	0	1
TOTAL	13	16
SITUATION		
SDF	2	/
SÉPARATION	11	5
DONT VIOLENCES CONJUGALES	8	2
EXPULSION	4	4
LOGEMENT CHEZ AMIS/FAMILLE	8	/
LOGEMENT PRÉCAIRE	/	5
LOGEMENT INSALUBRE	2	12
LOGEMENT AUTONOME	1	
INCENDIE	/	1
TOTAL	28	27

RESSOURCES	2015	2014
AUCUNE	3	1
REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE	2	7
ASSÉDIC	5	4
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	9	/
INVALIDITÉ	1	/
SALAIRE	8	12
RETRAITE	/	3
TOTAL	28	27

DURÉE MOYENNE DU SÉJOUR	PERS.	Nb JOURS
MOINS D'1 MOIS	5	107
D'1 À 3 MOIS	11	726
DE 3 À 6 MOIS	7	811
TOTAL	23	1 644

◆ ENJEUX

- PROJET DE TERRITOIRE -

< DOMAINE ENFANCE-JEUNESSE

Toutes les familles du territoire doivent avoir accès à toutes les structures. C'est à partir de ce postulat que les élus ont échangé sur les enjeux identifiés dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse :

- l'accueil et l'animation pour tous les âges de l'enfant,
- le monde périscolaire et scolaire,
- la famille.

Ces axes d'intervention ont été hiérarchisés de manière précise, ils visent à :

- homogénéiser l'accès aux structures et à mutualiser ces dernières,
- développer et structurer l'offre enfance-jeunesse,
- communiquer sur les actions mises en œuvre,
- harmoniser et rationaliser les pratiques périscolaires et scolaires,
- renforcer le lien parents-enfants.

La programmation est dense et ambitieuse à l'image du projet de territoire. Une partie des actions nécessite peu d'investissements mais elle demande un travail conséquent des services et des choix politiques forts.

- CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE -

↳ CEJ 2015-2018 : contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil des enfants et jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Le but est d'améliorer l'offre existante en recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes.

- Cosignataires : la communauté de communes, la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère (CAF 29) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- 29 fiches projets structurent ce contrat enfance-jeunesse : 12 nouvelles actions et 15 actions reconduites.

Communes +
Communauté de communes =
+ de 1,7 MILLION D'€
SUR 4 ANS

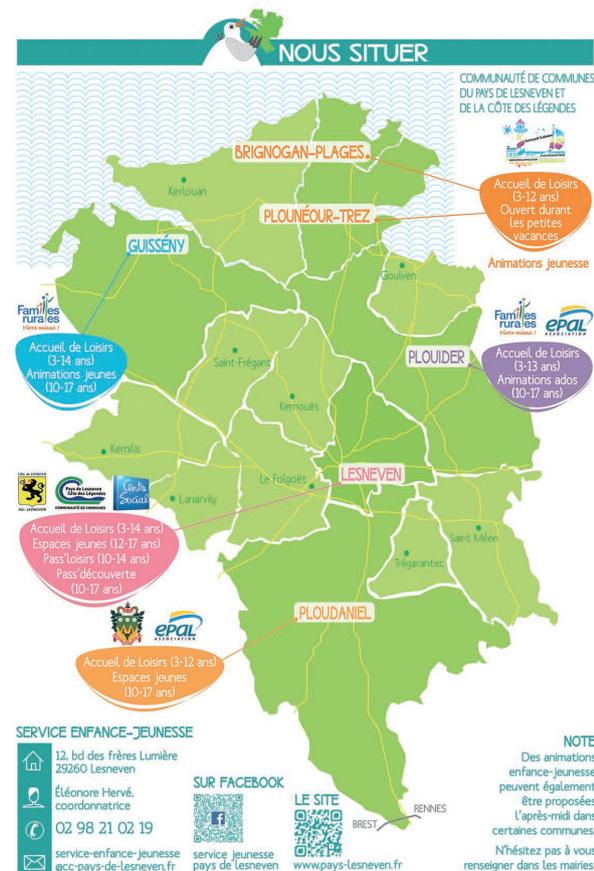
- L'OFFRE DU TERRITOIRE -

< PETITE-ENFANCE

- 950 ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS sur le territoire (données CAF/MSA 2010).
- 3 structures d'accueil collectif = 66 places.
- 1 Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles (REPAM) financé à hauteur de 38 143 € par la communauté de communes. Son secteur géographique englobe les 15 communes du territoire regroupant 247 assistantes maternelles (entre 649 et 681 places chez les assistantes maternelles agréées du territoire).
- 3 associations d'assistantes maternelles : Nids d'Ange, les P'tits Pagnans et les P'tits Brennig.

< ENFANCE-JEUNESSE

- 7 accueils de loisirs.
- 18 accueils périscolaires
- 5 dispositifs 3-9 ans.
- 7 dispositifs 10-14 ans.
- 4 secteurs jeunes 12-17 ans.
- Plus de 200 places disponibles les mercredis.
- Plus de 300 places disponibles pendant les vacances scolaires.



◆ SERVICE

- L'ÉQUIPE -

4 agents :

- 1 coordinatrice.
- 1 animatrice → suivi de dossiers, coordination des temps forts, participation à la mise en œuvre des dispositifs d'animation.
- 1 animatrice → animation du Point Information Jeunesse (PIJ).
- 1 animatrice → mise en œuvre des dispositifs d'animation (Accueils de Loisirs Sans Hébergement - ALSH).

- SOUTIEN FINANCIER ET TECHNIQUE -

< SUBVENTIONS

↳ 150 000 € concentrés sur l'offre d'animation enfance-jeunesse (stages, séjours, accessibilité tarifaire, brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, bourse à projet) sur l'année.

→ Dans le cadre d'une convention tripartite CAF - centre socioculturel intercommunal - communauté de communes : un soutien fort au fonctionnement et au pilotage du centre socioculturel, au REPAM (près de 30 514 €), à l'action collective famille (9 000 €). Cette aide de 159 000 € au total permet au centre socioculturel de mener son action sur l'ensemble du territoire.

< MISES À DISPOSITION

Des personnels communaux et communautaires ont été mis à disposition. Certains salaires des personnels communaux sont pris en charge par la communauté de communes à hauteur de 27 364€.

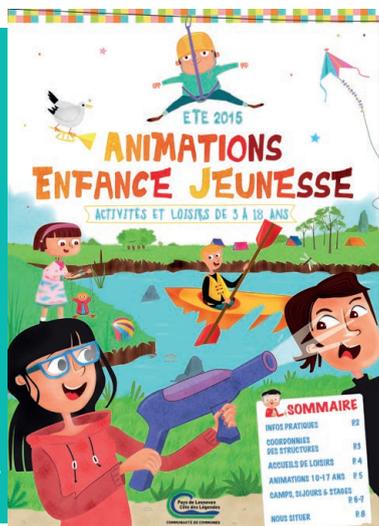
- POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ TARIFAIRE VOLONTARISTE -

Pour permettre aux enfants de participer régulièrement aux animations organisées dans les ALSH, le conseil communautaire apporte son soutien financier aux familles allocataires CAF sous certaines conditions de ressources. Ainsi la communauté de communes a **SOUTENU LES FAMILLES À HAUTEUR DE 35 000 €** pour l'année 2015.

- COMMUNICATION -

Le service communique sur tout le territoire via de multiples supports de communication (affiches, site Internet, facebook, presse, etc.) et notamment grâce à deux brochures.

Toutes les offres d'animation proposées durant la période estivale par les accueils de loisirs et les espaces jeunes.



Toutes les offres d'accueil, d'animation et d'information proposées par les structures petite-enfance, enfance et jeunesse du territoire.

- LES ACTIVITÉS -

Les dispositifs Pass' Loisirs et Pass' Découverte permettent aux enfants de 10 à 17 ans de pratiquer diverses activités adaptées à leur âge. Un transport est assuré par le service, il permet aux jeunes de se rendre sur les lieux des activités.

POUR LES 10-14 ANS

HIVER

215 PARTICIPANTS

FUTSAL, THÈQUE, PATINOIRE, SPEED BADMINTON, HIP-HOP, HOCKEY, MULTISPORT, TENNIS DE TABLE, PISCINE, RUGBY FLAG, CUSTOMISATION.

PÂQUES

172 PARTICIPANTS

BADMINTON, BUM BALL, BASKET, PÉTANQUE, KIN BALL, LASER GAME, PYRAMIDES, NUIT DU SPORT.

ÉTÉ

647 PARTICIPANTS

BEACH SOCCER, LIGHT PAINTING, MULTISPORT, SPEED BADMINTON, ESCALADE, ACCROBRANCHE, PÉTANQUE, MOLKY, RÉCRÉ DES 3 CURÉS, ÎLE DE BATZ, BALADE VÉLO, FOOT-GOLF, VIA FERRATA, ÉQUITATION.

TOUSSAINT

211 PARTICIPANTS

KIN BALL, JEUX BRETONS, SPORTS COLLECTIFS, LASER GAME, TCHOUK BALL, MUSÉE DE LA MARINE, PISCINE.

STAGES
POUR LES 10-17 ANS

HIVER

84 PARTICIPANTS

CUSTOMISATION.

PÂQUES

24 PARTICIPANTS

CIRQUE.

ÉTÉ

108 PARTICIPANTS

SURF, DANSE CONTEMPORAINE ET MAGIE.

TOUSSAINT

36 PARTICIPANTS

STOP MOTION.

- LES ÉVÈNEMENTS -

< FÊTE DU SPORT - 14 JUIN - 2^e ÉDITION

L'occasion de découvrir, essayer, pratiquer et prendre plaisir à faire du sport en famille ou entre amis en partenariat avec des associations sportives du territoire.

↳ Initiations et animations, tout public et en accès libre, proposées sur un même lieu.

➔ 700 VISITEURS DONT PRÈS DE 450 PARTICIPANTS.

< PLAYADES - 19 AOÛT

Lors de cette journée passée sur la plage de Plounéour-Trez, les sportifs en herbe étaient invités à pratiquer du handball, du football et du rugby sur le sable (sandball, beach soccer et beach rugby).

➔ 50 JEUNES DE 8 À 14 ANS.

Fête du sport



Fête du sport



Playades



Playades



- LE POINT INFORMATION JEUNESSE - PIJ -

Le PIJ de Lesneven-Côte des Légendes est ouvert depuis 2013. Il est situé à Lesneven, place Le Flô.

Depuis son ouverture, l'animatrice a multiplié les outils de communication notamment en intervenant auprès des établissements scolaires du territoire et en rencontrant de nombreux partenaires. Ces rencontres ont permis de faire connaître la structure.

< LES SERVICES

- Annonces diverses : jobs, cours particuliers, logements, covoiturage, etc.

Un tableau est consacré aux annonces. Les jeunes peuvent y retrouver des informations pratiques ou déposer des annonces. Les annonces sont mises à jour par l'animatrice.

- Baby-sitting : service de mise en relation entre parents-employeurs et baby-sitters. La liste des baby-sitters est consultable au PIJ.

< LES ACTIVITÉS ET PROJETS

- Ateliers : mis en place en lien avec les acteurs locaux. En 2015, des ateliers CV et lettre de motivation, préparation aux oraux, information et journée baby-sitting ont été proposés.

- Vie du réseau Information Jeunesse (IJ).

L'animatrice participe, au sein du réseau IJ Bretagne, à des temps de formation et de partage de pratiques professionnelles.

- En lien avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - CISPDP

Dans le cadre de l'action du CISPDP, le PIJ participe à des actions :

- . journée de prévention sur la sécurité routière,
- . soirée d'échanges sur les addictions à destination des parents,
- . prévention à la fête foraine de Lesneven,
- . journée d'échanges : les pratiques festives,
- . soirée d'échange autour de facebook : "Mieux comprendre pour mieux l'appréhender".

- Les forums.

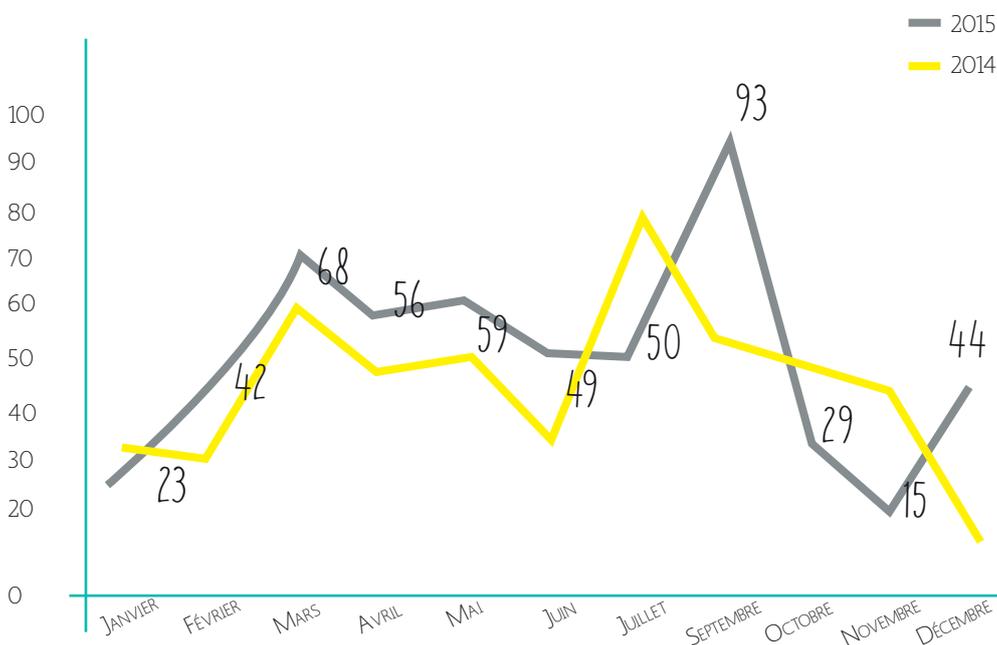
Le PIJ est présent au :

- . forum Azimut à Brest,
- . forum des métiers en uniforme à Plouider,
- . forum des jobs d'été à Lesneven,
- . salon des métiers des soins et des services à La personne à Kerlouan.



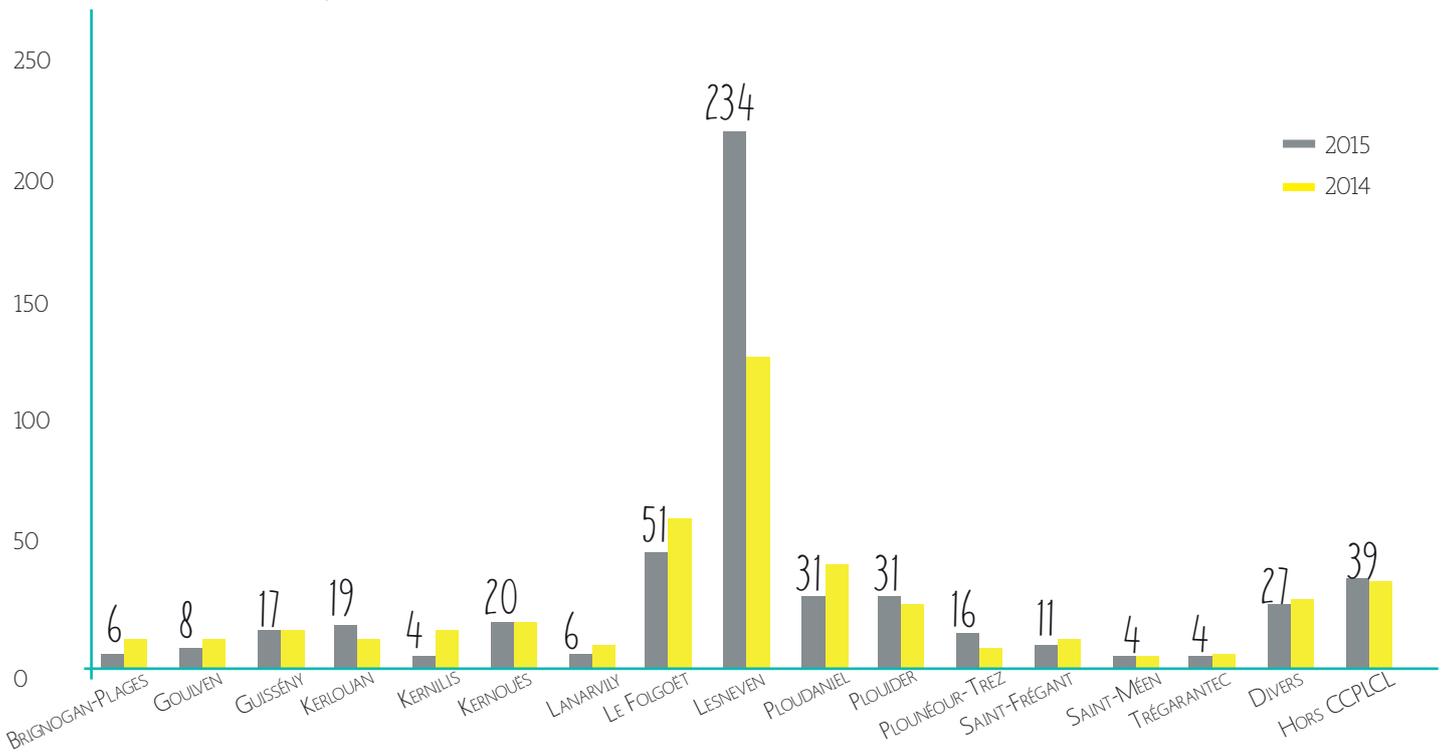
< LA FRÉQUENTATION

- Personnes accueillies par mois.

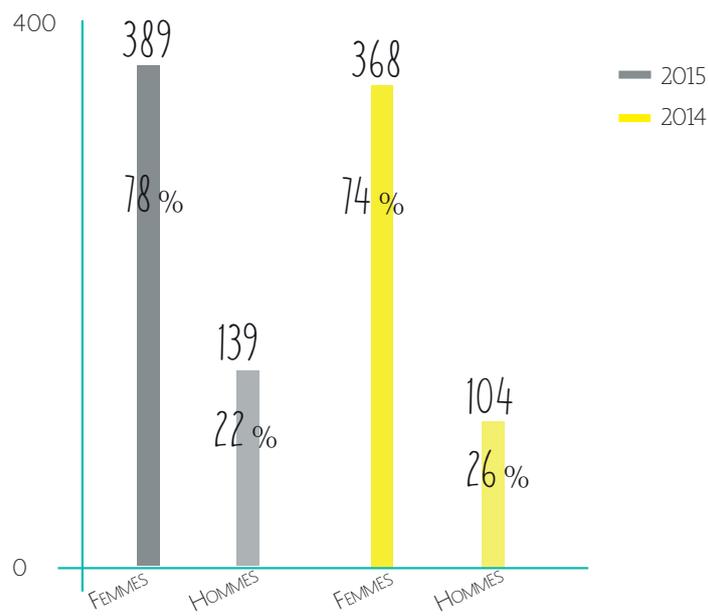


Mois	2015	2014
JANVIER	23	31
FÉVRIER	42	27
MARS	68	59
AVRIL	56	46
MAI	59	48
JUN	49	32
JUILLET	50	78
SEPTEMBRE	93	52
OCTOBRE	29	47
NOVEMBRE	15	42
DÉCEMBRE	44	10
TOTAL	528	472

▪ Personnes accueillies par ville.



▪ Personnes accueillies par sexe



Le service commande publique créé en 2014 travaille en transversalité avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'achat. Il fait partie du pôle "Ressources". Ses principales activités sont :

- Les procédures de consultation des entreprises - en appui aux autres services communautaires,
- Le suivi administratif et financier des procédures, marchés publics et délégations de service public.

Il cherche à faciliter l'accès à la commande publique des entreprises par le biais de mesures telles que l'harmonisation des pièces en lien avec d'autres intercommunalités du Finistère. Il assure aussi une veille juridique constante dans un contexte d'évolution réglementaire.

→ EN 2015, 21 CONSULTATIONS NOUVELLES :

- 3 marchés de voirie/infrastructure/aménagement extérieur,
- 1 marché bâtiment (16 lots),
- 2 marchés travaux divers,
- 2 contrats de délégation de service public.



Hôtel d'entreprises de Ploudaniel : le service commande publique a apporté son soutien pour la procédure adaptée et dans le suivi administratif.

◆ ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE -AMO

Depuis 2014, la cellule AMO apporte son appui technique et juridique aux communes membres qui le souhaitent pour la réalisation de leurs projets.

→ En 2015, 18 INTERVENTIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES dans les domaines suivants :

- bâtiment et accessibilité : 5,
- voirie, infrastructure, aménagement extérieur : 12,
- fournitures : 1.

La cellule intervient en matière de bâtiments (neuf et rénovation) et pour l'entretien de la voirie. Elle aide dans l'analyse des besoins, la consultation des entreprises et le suivi des travaux.

En sus de ces opérations, elle échange avec les communes dans le cadre d'un partage d'expertise.

→ 8 050 € ONT ÉTÉ FACTURÉS AUX COMMUNES POUR LA MISE À DISPOSITION DES AGENTS.

Afin de promouvoir le territoire et de valoriser les acteurs locaux, la communauté de communes s'appuie sur l'office de tourisme communautaire du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes. L'équipe était constituée en 2015 de 9 permanents. 4 saisonniers ont été recrutés pour l'été.

◆ MISSIONS

- Promouvoir le territoire communautaire et ses acteurs : site Internet, éditions, réseaux sociaux.
- Accueillir et informer les visiteurs : l'office de tourisme a répondu à **12 533 DEMANDES** (12 147 en 2014). 61 % des demandes ont lieu en juillet-août.
- Aménager et développer touristiquement le territoire.
- Animer et coordonner les acteurs et professionnels du développement touristique local : rencontre, newsletter, formation des professionnels.
- Mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel du territoire communautaire : balisage sentiers de randonnée.
- Aider à réaliser des événements destinés à renforcer la notoriété du territoire communautaire.
- Exploiter des installations touristiques d'accueil et de loisirs dont le village de Meneham.

◆ BUDGET

→ BUDGET GLOBAL : 522 590 €.

En tant qu'Établissement Public Industriel et Commercial, l'office de tourisme perçoit des financements publics sous forme de subventions ou de participations financières :

- Communauté de communes : 403 671 € (373 100 € en 2014). Hausse liée aux actions prévues pour fêter les 10 ans de la restauration du village de Meneham.
- Taxe de séjour : 37 560 € (36 092 € en 2014).

◆ PARTENARIATS

Les prestataires sont partenaires de l'office pour :

- l'édition du guide touristique : 91 partenariats (idem 2014) - Chiffre d'affaires → 15 705 € (15 570 € en 2014).
↳ 17 000 exemplaires - 9 040 €.
- l'édition du catalogue des hébergements : 61 hébergements locatifs meublés (77 en 2014) / 26 hébergements chambres d'hôtes (20 en 2014) / 11 autres hébergements (5 en 2014) - Chiffre d'affaires → 10 448 € (10 700 € en 2014).
↳ 3 500 exemplaires - 2 840 €.
- location de vélo - Chiffre d'affaires → 1 744,50 € (1 397 € en 2014).

◆ FRÉQUENTATION

→ VISITEURS ACCUEILLIS : 18 325

contre 17 688 en 2014.

Fréquentation, pour les 5 offices de tourisme en juillet et août :

- Brignogan-Plages : 1 920 demandes traitées,
- Guissény : 1 348 demandes traitées,
- Kerlouan bourg, ouvert uniquement le matin : 1 010 demandes traitées,
- Plounéour-Trez : 1 470 demandes traitées,
- Lesneven : 1 910 demandes traitées,
- Maison de site de Meneham + visiteurs accueillis dans les 5 offices de tourisme du territoire :
. 2014 : 53 603 visiteurs accueillis,
. 2015 : 55 222 visiteurs accueillis.

→ SOIT UNE AUGMENTATION GLOBALE DE PRÈS DE 3 %.

→ SUR INTERNET : 58 190 SESSIONS (44 147 en 2014),

- 41 435 utilisateurs (30 822 en 2014).
- Facebook, 761 "J'aime" au 25 avril 2016.
- YouTube, 16 vidéos, 12 046 vues, 23 386 minutes vues au 25 avril 2016.
- Flick'r, 178 visuels en ligne.

◆ BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT

La desserte en très haut débit constitue un élément d'attractivité du territoire. La communauté de communes participe au projet Bretagne Très Haut débit. Le syndicat mixte Mégalis Bretagne est en charge de sa réalisation.

→ En 2015, 3 OPÉRATIONS DE MONTÉE EN DÉBIT SE SONT CONCRÉTISÉES sur le territoire. Il s'agit de la première phase de déploiement du projet.

Ces opérations ont été menées sur les communes de Brignogan-Plages, Le Folgoët et Saint-Frégant. Elles ont pour objectif d'améliorer les débits d'accès à internet des zones très mal desservies.

→ 1 300 LIGNES ENVIRON SONT CONCERNÉES.

La mise en place de 3 armoires NRA (Nœud de Raccordement Abonnés) sur le réseau cuivre historique (réseau téléphonique) permet aux usagers d'accéder à des débits bien supérieurs (ex : passer de 2 mégabits par seconde à 20 mégabits).

Ces opérations ont été financées par La Région, l'État et l'Europe.

◆ OPÉRATION FIBER TO THE HOME - FTTH



En 2015, Mégalis Bretagne a démarré les travaux pour déployer la fibre optique jusqu'à l'utilisateur (Fiber To

o The Home - FTTH) dans les villes moyennes. C'est le cas de Lesneven où la mise en place de nouveaux câbles en fibre optique est prévue non pas sur la totalité de la commune mais sur certains secteurs représentant un total prévisionnel de 1 721 prises. Cette détermination des secteurs a été entamée en 2015. La participation financière de la communauté de communes s'élève à 765 845 € (soit 445 € par local raccordé). La moitié de cette contribution a été versée en 2015.



◆ ATELIERS RELAIS DE MESCODEN

La dernière phase du chantier des ateliers relais de Mescoden s'est achevée début 2015 et les ateliers ont été mis en service au cours de l'été 2015. Ils sont destinés aux jeunes entreprises artisanales ou industrielles qui bénéficient ainsi de locaux d'activités neufs à des prix particulièrement attractifs. Les tarifs sont progressifs et les locataires bénéficient de baux de 2 ans, renouvelables sous conditions.

TARIFS 2015	PRIX AU M ² (€ ET HT)						LOYER MENSUEL (€ ET HT)		
	ATELIERS / SANITAIRES			BUREAU					
	AN 1	AN 2	AN 3 ET +	AN 1	AN 2	AN 3 ET +	AN 1	AN 2	AN 3 ET +
ATELIER 150 M ²	1,91	2,29	2,75	4,86	5,83	7,00	336,48	403,47	484,50
ATELIER 200 M ²	1,91	2,29	2,75	4,86	5,83	7,00	435,80	522,55	627,50
ATELIER 250 M ²	1,91	2,29	2,75	4,86	5,83	7,00	535,12	641,63	770,50

→ A LA FIN DE L'ANNÉE 2015, 4 DES 6 ATELIERS ÉTAIENT OCCUPÉS.

**VOUS CHERCHEZ DES LOCAUX
POUR LANCER VOTRE ACTIVITÉ ?**



ATELIERS RELAIS DE MESCODEN

6 ATELIERS À DESTINATION
DES JEUNES ENTREPRISES
ARTISANALES OU INDUSTRIELLES



150, 200 OU 250 M² DONT PARTIE SANITAIRES
ET BUREAU 30 M² BAUX DE 24 MOIS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LESNEVEN
ET DE LA CÔTE DES LÉGENDES
12 bd des Frères Lumière / BP 75 - 29260 Lesneven
contact@cc-pays-de-lesneven.fr / 02 98 21 11 77

DÉPENSES (€ - HT)

MAÎTRISE D'ŒUVRE	33 824
ACHAT TERRAIN	35 000
VOIRIE (EUROVIA)	119 921
CONSTRUCTION BÂTIMENT (9 LOTS)	600 574
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (JO SIMON)	14 948
SCULPTURE (GUILLAUME LE QUÉMENT)	10 000
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	10 000
SIGNALÉTIQUE	2 390
TOTAL	826 657
SUBVENTIONS	
RÉGION BRETAGNE	169 000
DÉPARTEMENT FINISTÈRE	81 760
TOTAL	250 760

◆ HÔTEL D'ENTREPRISES ET ATELIERS RELAIS DU PARCOU

Afin de compléter son offre immobilière, la communauté construit sur l'ancien site INEO du Parcou un hôtel d'entreprises (16 bureaux tertiaires avec espaces communs) et des ateliers relais (4 ateliers avec bureaux et sanitaires).

Suite au choix de la maîtrise d'œuvre en 2014, une consultation a eu lieu en 2015 pour le marché de travaux.

Les 14 lots ont été attribués en juillet 2015 pour **UN MONTANT TOTAL DE 1 480 000 € HT.**

Le chantier a ensuite commencé à l'automne 2015 et doit se terminer en novembre 2016 pour des installations des premiers locataires en début 2017. Le service économie reçoit déjà quelques demandes pour ces nouveaux équipements.

→ **COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : 1,8 MILLION D'€ HT.**

Subventions :

→ **DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) : 200 000 €,**

→ **RÉGION : 331 000 €,**

→ **DÉPARTEMENT : 160 000 €.**

Futurs ateliers relais - Septembre 2015



◆ LE KERNO-PARCOU

Afin de proposer une offre foncière aux entreprises souhaitant s'installer ou se développer au cœur du territoire, une nouvelle zone d'activités a été développée au Kerno-Parcou. Les études ont été menées à partir de 2012.

L'année 2015 a été marquée par plusieurs temps forts sur ce projet.

Suite à une consultation publique effectuée en 2014, le bureau d'études Evéha a effectué des fouilles archéologiques. Elles ont démarré en février sur une partie du terrain destiné à être aménagé (1 hectare fouillé sur les 6,5 hectares d'emprise du projet).

Les fouilles ont duré un mois et demi et ont mobilisé 5 archéologues.

Le chantier des fouilles a été ouvert au public. 350 élèves de 6^e du collège Saint-François, les élus et le personnel communautaires et les habitants du territoire ont pu effectuer une visite de la zone. Une journée spéciale archéologie s'est déroulée au Musée du Léon.



Cercle de l'âge du Bronze

Selon le rapport rendu, "cette fouille et ses études de post-fouille ont permis de livrer des résultats très intéressants concernant l'occupation protohistorique à l'échelle locale mais plus largement à l'échelle régionale." Les éléments mis au jour confèrent au site un intérêt premier : "une grande enceinte quadrangulaire, ainsi que des structures en creux associées (trous de poteau, fosses, puits, etc.), caractérisant une zone d'habitat du Bronze final entre 1 260 et 1 050 av. J.-C., une structure annulaire fossoyée à possible vocation funéraire datée de la même période, un souterrain daté du deuxième âge du Fer, ainsi qu'une quarantaine de fosses de charbonnages appartenant à l'âge du Fer. Les souterrains et les cercles sont très nombreux dans cette région (même si pour le cas des cercles ils restent encore mal étudiés), la découverte de cet enclos quadrangulaire, daté de l'âge du Bronze, constitue une découverte assez inédite dans cette région avec à ce jour seulement deux autres exemples connus."

Après ces fouilles, un travail d'analyse a été effectué en laboratoire et les résultats définitifs restitués en 2016.

Les travaux de viabilisation ont ensuite démarré dès la fin des fouilles.

→ 6,5 HECTARES SONT AMÉNAGÉS, POUR UNE SURFACE CESSIBLE DE 4,7 HECTARES, DIVISÉE EN 30 LOTS.

DÉPENSES (€ - HT)	
ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE B31+A3 PAYSAGE	123 000
ACQUISITIONS FONCIÈRES	727 000
FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES	119 800
TRAVAUX DE VIABILISATION ET RÉSEAUX	1 019 853
TOTAL	1 989 653

SUBVENTIONS	
DETR	124 554
RÉGION BRETAGNE	135 000
DÉPARTEMENT FINISTÈRE	80 000
TOTAL	339 554

Le conseil communautaire a fixé les tarifs de vente de ces lots : 20 € HT pour la zone et 30 € HT pour la parcelle en bordure de route départementale.

De nombreuses entreprises sont intéressées par ce projet et fin 2015, 5 lots étaient déjà réservés.



◆ BIEN PLUS QUE DES LÉGENDES

↳ Démarche de dynamisation du commerce et de l'artisanat lancée en 2014 en partenariat avec les artisans-commerçants, l'office de tourisme, la chambre de commerce et d'industrie et la chambre de métiers et de l'artisanat.

L'opération s'est poursuivie en 2015, par la finalisation du programme et le démarrage des actions :

- La première newsletter commerçants-artistes a été envoyée en juillet 2015 et sa parution se poursuit désormais tous les deux mois.



Ouvertures de la newsletter :

- JUILLET : 205 OUVERTURES - 43,25 %
- SEPTEMBRE : 208 OUVERTURES - 43,24 %
- DÉCEMBRE : 223 OUVERTURES - 44,87 %



Les sacs distribués ont une double utilité : ils permettent aux commerçants de communiquer auprès de leurs clients et répondent à l'interdiction de distribution de sacs en plastique fin non réutilisables. La population a rapidement adopté les sacs et on croise très régulièrement des personnes les utilisant pour leurs achats.

- Création d'un kit de communication.

À l'effigie du programme "Bien plus que des Légendes", il permet aux artisans et aux commerçants de communiquer auprès de leurs clients. Ainsi, ce sont 12 000 SACS RÉUTILISABLES, 25 000 MARQUE-PAGES ET UN MILLIER D'AUTOCOLLANTS QUI ONT ÉTÉ MIS À LA DISPOSITION DES 800 ARTISANS ET COMMERÇANTS.



Coût de l'opération :

- 9 000 € HT pour les sacs,
- 1 759 € HT pour les autocollants et marque-pages.

→ SOIT UN TOTAL DE 10 759 € HT.

◆ PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL - PIG

Le programme PIG, mis en place à l'échelle des trois communautés Lesneven-Abers-Iroise, s'est poursuivi en 2015, avec les mêmes objectifs :

- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs,
- l'amélioration énergétique des logements,
- l'adaptation des logements pour les personnes en perte d'autonomie (personnes handicapées et/ou vieillissantes).

Dans certains cas, plusieurs objectifs peuvent être atteints dans une même opération.

- LES FAITS MARQUANTS -

Après une année 2014 exceptionnelle, au-delà des prévisions et allant jusqu'à un épuisement des crédits de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) disponibles, l'année 2015 a été consacrée au traitement des dossiers déjà déposés et en attente. De ce fait, ce n'est qu'à partir de mai 2015 que de nouveaux dossiers ont pu être déposés.

→ **35 NOUVEAUX DOSSIERS EN 2015** : 14 adaptation, 21 amélioration énergétique.

- Montant moyen des travaux : 13 692 € TTC.
- Montant moyen de subvention par dossier : 5 079 € (Anah + conseil départemental 29 + communauté de communes) dont 900 € de la CCPLCL.

- LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES -

Les retombées économiques sont importantes : **544 629 € TTC ENGAGÉS SUR LE TERRITOIRE**. Depuis le début de l'opération en 2014, sur les trois communautés de communes, plus de 5,5 millions d'€ de travaux sont engagés.

◆ PROGRAMME LOCAL D'HABITAT - PLH

La communauté s'est engagée en 2015 dans le renouvellement de son PLH, le premier ayant été adopté en 2010, avec une arrivée à échéance en 2016. Afin d'élaborer une politique de l'habitat cohérente et concertée à l'échelle de la communauté et afin d'assurer un meilleur positionnement dans les négociations avec les partenaires financiers intervenant dans la politique de l'habitat, la communauté s'est engagée dans cette démarche volontaire par délibération du conseil communautaire le 25 février.

Les comités responsables de l'élaboration ont été constitués et suivront l'élaboration du document dans tout son processus, depuis la phase de diagnostic jusqu'à la phase de validation.

L'Agence d'Urbanisme de Brest-Bretagne, ADEUPa, accompagne techniquement la CCPLCL dans tout le processus.

Il est prévu que le Programme soit adopté début 2017.

◆ AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT - ADIL

En 2015, 347 habitants de la communauté de communes ont utilisé les services de l'ADIL. Ce nombre est en forte baisse par rapport à 2014, année exceptionnelle. 80 consultations ont été effectuées lors des permanences assurées à Lesneven et Plounéour-Trez.

52 % des consultations sont relatives à des rapports locatifs entre locataires et propriétaires.

◆ INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS - ADS



La loi ALUR du 24 mars 2014 a mis un terme, au 1^{er} juillet 2015, à la mise à disposition gratuite des services instructeurs de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

↳ Ce désengagement de l'État a imposé une nouvelle organisation avec la création d'un service mutualisé entre les communautés de communes du pays de Landerneau-Daoulas et du pays de Lesneven - Côte des légendes.

Ce service basé à Landerneau est composé de 5 personnes dont deux instructeurs de la CCPLCL.

→ 14 COMMUNES DE LA CCPLCL ONT ADHÉRÉ À CE SERVICE.

Les services de l'État poursuivent l'instruction des autorisations d'urbanisme de la commune de Saint-Frégant, le Règlement National d'Urbanisme (RNU) y étant en application.

- MODALITÉS -

Les mairies constituent l'interlocuteur des pétitionnaires pendant toute la phase d'instruction. Outre l'accueil des pétitionnaires, elles enregistrent toutes les demandes. Le maire conserve le pouvoir de décision (de délivrance ou non de l'autorisation).

Les communes instruisent directement les Certificats d'Urbanisme informatifs (CUa) et les déclarations préalables (DP) "simples" (= hors périmètre des bâtiments de France, sans création de surface ou d'emprise au sol). Le service mutualisé est en lien avec le chargé d'urbanisme des mairies (logiciel commun). Il instruit les demandes et propose une décision. Il a également un rôle d'accompagnement par une veille juridique, un appui technique et une assistance auprès des communes.

- EN CHIFFRES -

Répartition des dossiers sur le 2^e semestre 2015 :

→ DOSSIERS INSTRUITS PAR LE SERVICE POUR LES COMMUNES DE LA CCPLD : 561 (66 %).

→ DOSSIERS INSTRUITS PAR LE SERVICE POUR LES COMMUNES DE LA CCPLCL : 294 (34 %).

Sur le territoire de la CCPLCL, 335 dossiers ont été instruits directement par les communes.

Répartition des 294 dossiers instruits par le service mutualisé :

- Certificats d'Urbanisme Opérationnels (CUB) : 30.
- Déclarations Préalables (DP) : 123.
- Permis de Construire (PC) : 137.
- Permis d'Aménager (PA) : 3.
- Permis de Démolir (PD) : 1.

La communauté de communes participe au financement du service via la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) versée aux 14 communes.

→ MONTANT VERSÉ EN 2015 : 70 083 €.



Depuis 1995, la compétence "Protection de l'environnement par la collecte sélective, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés" est confiée à la communauté de communes.

◆ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte est réalisée en régie par 11 agents qui disposent de deux camions-grues et de trois camions-bennes, dont deux sont utilisés toute l'année. Le troisième est mis en service lors des tournées de rattrapage des jours fériés ou en remplacement d'un autre camion-benne.

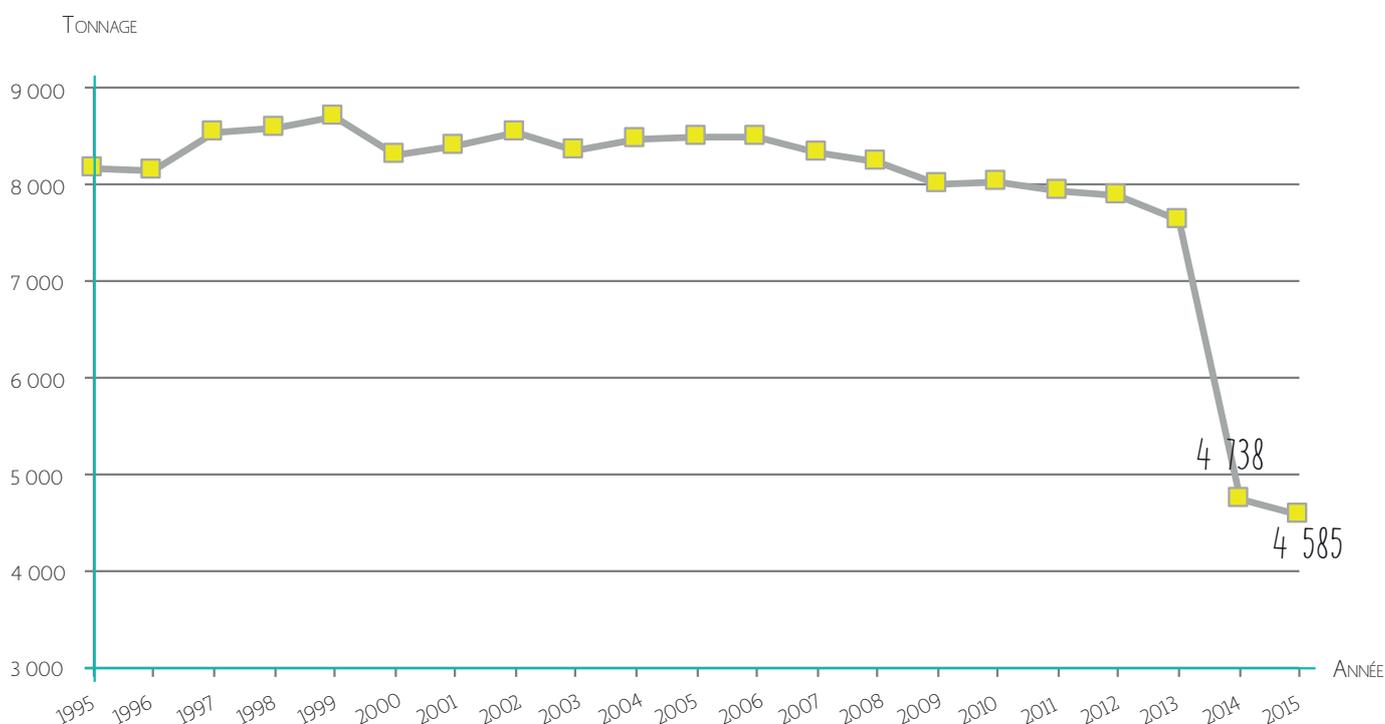
- MODES DE COLLECTE -

Il existe deux modes de collecte des ordures ménagères :

- Points d'Apport Volontaire (PAV), avec badge,
- bacs individuels si habitation à plus de 200 mètres des conteneurs collectifs (120 et 240 litres).

La population dispose de 107 conteneurs enterrés et semi-enterrés, implantés sur les quinze communes du territoire.

- TONNAGE -



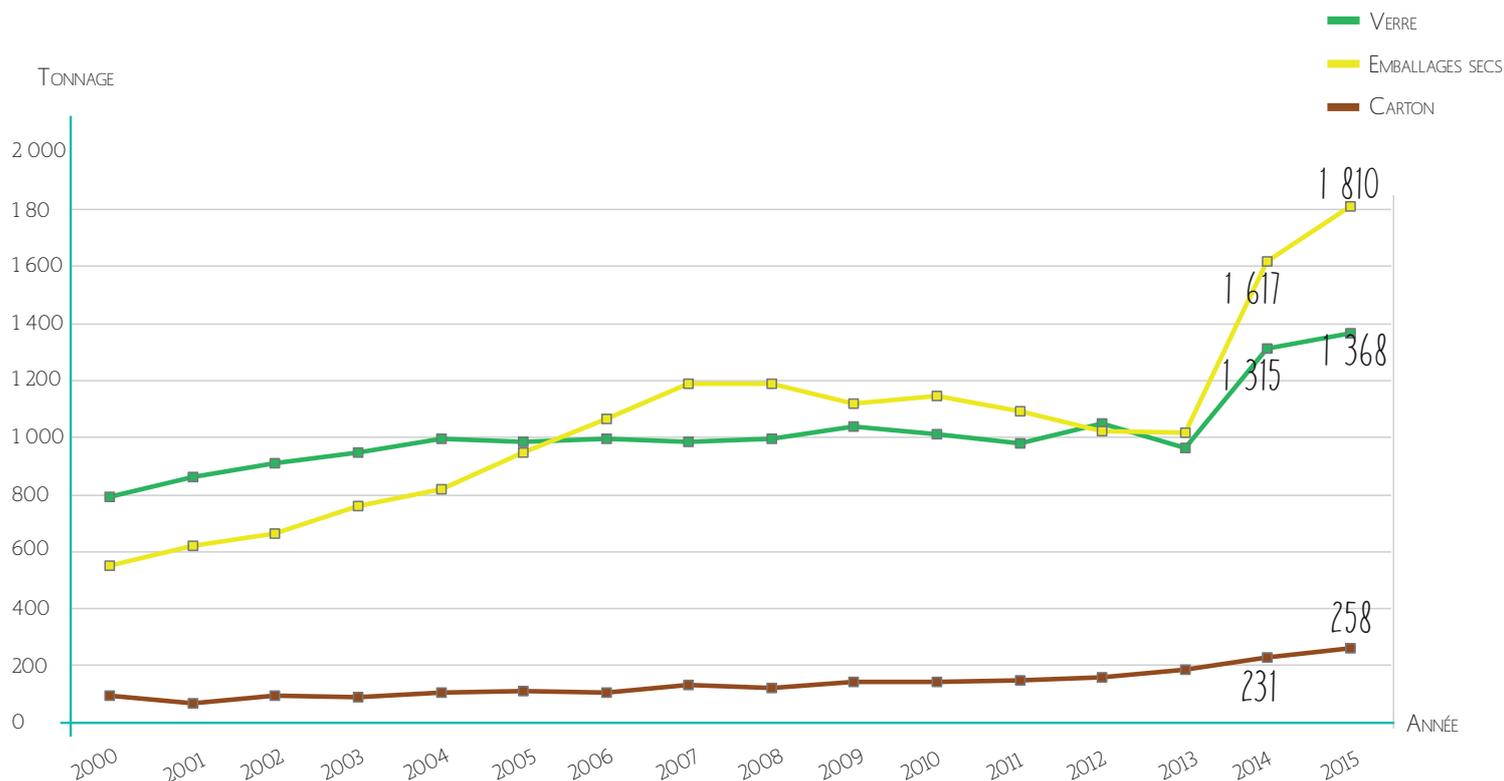
En 2013, 7 644,86 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées. Le tonnage collecté a quasiment été divisé par deux depuis la mise en place du nouveau système de collecte.

◆ COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES

- MODES DE COLLECTE -

La collecte se fait à des PAV. Les colonnes sont en accès libre, contrairement aux conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères.

- TONNAGE -



Alors que le tonnage d'ordures ménagères diminue, celui des emballages augmente, signe que les habitudes de tri se mettent en place progressivement.

En 2013, ont été collectées :

- 965 tonnes de verre,
- 1 019 tonnes d'emballages secs,
- 184 tonnes de carton.

Soit, par rapport à l'année 2015, une augmentation de :

- 403,24 tonnes pour le verre,
- 791,24 tonnes pour les emballages secs,
- 74,42 tonnes pour le carton.



◆ DÉCHÈTERIE

La déchèterie située dans la zone industrielle de Gouerven à Lesneven est gérée par la communauté de communes. Deux agents y sont affectés.

- QUANTITÉS COLLECTÉES -

CATÉGORIES		2015	2014
BATTERIES (TONNE)		8	7
BOIS (TONNE)		1 173	1 143
DÉCHETS BANALS (TONNE)		1 499	1 566
GRAVATS (TONNE)		1 333	1 387
HUILES (LITRE)		10 800	11 900
HUILE ALIMENTAIRE		1 475	/
PLATINAGE (TONNE)		327	322
DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (TONNE)	RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR (REP)	36	37
	HORS REP	9	
PILES USAGÉES (TONNE)		3	3
TUBES ET AMPOULES USAGÉS (TONNE)		1	1
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES - DEEE (TONNE)		239	219
BOÎTES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX DASRI		378	520

◆ DÉCHETS VERTS

La CCPLCL met à disposition trois plates-formes pour déchets verts situées à :

- Guissény (Kergoniou),
- Lesneven (zone de Gouerven),
- Plounéour-Trez (Lanveur).

- TONNAGES -

PLATES-FORMES	2015	2014
GUISSÉNY	3 448	3 609
LESNEVEN	5 301	5 385
PLOUNÉOUR-TREZ	3 977	5 188
TOTAL	12 725	14 182

◆ COMPOSTAGE INDIVIDUEL

La communauté met à disposition de la population, contre une participation financière, des composteurs individuels :

- 320 litres : 10 €,
- 800 litres : 20 €.

Fin 2015, 4 294 FOYERS DISPOSENT D'UN COMPOSTEUR contre 4 102 en 2014.

→ Augmentation de 192 composteurs.

◆ INDICATEURS FINANCIERS

Le financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers est assuré par :

- La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères - REOM,
- Les subventions diverses,
- La vente de produits recyclables.

- TARIFS REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES - REOM -

Les tarifs n'ont pas évolué depuis 2014.

CATÉGORIES	€
PARTICULIER - PERSONNE SEULE	116
PARTICULIER - FOYER 2 PERSONNES ET PLUS	156
RÉSIDENCE SECONDAIRE	146
PAR PROFESSIONNEL OU ÉTABLISSEMENT SANS CONTENEUR	149
PAR CONTENEUR DÉDIÉ À UN PROFESSIONNEL	450
PAR CONTENEUR DÉDIÉ À UN CAMPING AMÉNAGÉ	291
CAMPING SUR TERRAIN PRIVÉ - CARAVANE	60
CAMPING SUR TERRAIN PRIVÉ - FORFAIT MOBIL-HOME	146
RASSEMBLEMENT TEMPORAIRE - PAR TRANCHE DE 10 INSTALLATIONS	35

En 2015, la REOM a rapporté 2 159 867 € contre 2 153 151 € en 2014.

- TRAITEMENT ET TRANSPORT -

CATÉGORIES	DÉPENSES		RECETTES	
	2015	2014	2015	2014
STATION DE TRANSFERT DES ORDURES MÉNAGÈRES	522 104 €	537 416 €	/	
DÉCHÈTERIE	290 844 €	321 386 €	76 715 €	66 513 €
PLATES-FORMES DÉCHETS VERTS (BROYAGE)	156 426 €	175 856 €	/	
TRI SÉLECTIF	319 220 €	287 854 €	737 865 €	420 574 €

Le SPANC permet le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif. Depuis 2015, il s'est vu confier une nouvelle mission : la réhabilitation.

↳ Une subvention est proposée aux usagers éligibles aux critères de l'agence de l'eau pour remettre aux normes leur installation d'assainissement individuel.

◆ MISSIONS

- INSTALLATIONS NEUVES OU RÉHABILITÉES -

< LE CONTRÔLE DE CONCEPTION

Ce contrôle de conception et d'implantation est réalisé lors de l'instruction des permis de construire ou des demandes de réhabilitation. L'intérêt est de vérifier la faisabilité du projet par rapport à la réglementation.

< LE CONTRÔLE DE RÉALISATION OU DE BONNE EXÉCUTION

Ce contrôle est effectué avant le recouvrement des ouvrages. Il permet de s'assurer que le dispositif a été mis en place conformément au projet validé par le SPANC.

- INSTALLATIONS EXISTANTES -

Ce contrôle permet de réaliser un état des lieux des assainissements non collectifs du territoire et ainsi de détecter les défauts de conception, de salubrité, d'entretien, etc.

- CONSEIL À L'USAGER -

Le SPANC fournit des renseignements aux usagers et participe à la sensibilisation sur l'importance de l'entretien du dispositif d'assainissement.

- PROGRAMME DE RÉHABILITATION -

La compétence facultative de "réhabilitation" a pour objectif de proposer aux usagers répondant aux critères d'éligibilité définis par l'agence de l'eau, une subvention pour la remise aux normes de leur installation d'assainissement individuel. Le SPANC a par conséquent pour mission d'informer et d'accompagner les usagers dans leurs démarches et d'assurer la transmission des pièces nécessaires à l'agence.

< CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Dispositif actuel présentant un rejet d'eaux usées dans le milieu naturel.
- Propriétaire de l'habitation avant le 1^{er} janvier 2011.

< TAUX DE SUBVENTION

60 % du montant des travaux plafonné à 8 500 € TTC (l'aide maximale est de 5 100 €).

◆ REDEVANCE



- Redevance pour diagnostic de l'existant et contrôle de bon fonctionnement y compris lors des ventes → 80 €.
- Redevance pour contrôle de conception → 50 €.
- Redevance pour contrôle de réalisation → 30 €.
- Redevance pour inaccessibilité de l'installation → 80 €.
- Redevance pour visite de contrôle refusée ou absence injustifiée au rendez-vous → 160 €.

→ 1 322 VISITES ont été effectuées dont 775 pour un contrôle périodique de bon fonctionnement. Le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif était de 45,7 % pour la totalité du parc.

Dans le cadre du programme de réhabilitation, 10 dossiers ont été transmis à l'agence de l'eau et tous ont été finalisés.



En 2013, a été mise en place la charte de territoire 2013-2015 sur les bassins versants du Quillimadec-Alanan portée par le Syndicat Mixte des eaux du Bas-Léon (SMBL). La CCPLCL est le maître d'ouvrage de certaines actions.

◆ ACTIONS DE LA CCPLCL

< LE RAMASSAGE DES ALGUES VERTES.

- 5 863 m³ avec 4 650 m³ épandus.
- 1 213 m³ repris par Agrival (entreprise de Plouénan utilisant les algues pour une valorisation dans l'alimentation animale ou l'horticulture).

< FONCIER.

- Création d'une commission foncière coprésidée par la communauté et la chambre d'agriculture rassemblant des représentants de chaque partie.

↳ Cette commission a 2 missions sur le territoire des bassins versants du Quillimadec-Alanan :

- . favoriser les échanges amiables de terres,
- . solliciter l'outil de réserve foncière dans les cas où cela semble opportun pour faciliter les échanges amiables de terre.

< AUPRÈS DES COMMUNES ET DU GRAND PUBLIC.

- Animation de la charte de bonnes pratiques de désherbage (conseil aux communes sur la réglementation et leurs pratiques, bilan annuel).
- Zones test de revêtement végétal.
- Formation des personnels et échange d'expérience.
- Communication :
 - . exposition "Villes et villages sans pesticides",
 - . panneaux d'information sur la gestion sans pesticides dans les cimetières,
 - . spectacle "Lombric Fourchu" pour les scolaires.

< AIDES À LA RÉHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

↳ Début de la mise en place du dispositif.



◆ ACTIONS DU SMBL

< SUIVI ET CONSEIL DES AGRICULTEURS SUR LEURS PRATIQUES EN VUE DE LIMITER LES FUITES DE NITRATES

↳ réalisé chez 104 exploitants.

< CAMPAGNE D'ANALYSES DE DÉJECTIONS OU DE TERRE

< PARTICIPATION À CERTAINES EXPÉRIMENTATIONS AGRONOMIQUES

< ACTIONS DE VULGARISATION

- réunion d'échanges sur l'agronomie au service de la qualité de l'eau,
- démonstration d'un matériel de répartition d'engrais selon l'analyse par capteur infra-rouge de la couleur des céréales,
- réunion d'échanges sur l'entretien des zones humides,
- rencontres et échanges sur les actions avec les prescripteurs agricoles (coopératives et négoce) et entreprises de travaux agricoles du territoire.

< SUIVI DU DISPOSITIF de :

- subventions du matériel d'épandage,
- gestion de l'herbe ou de désherbage mécanique,
- la souscription de Mesures Agro-Environnementales (MAE) proposées dans le cadre de La Politique Agricole Communes (PAC).

< OPÉRATION BREIZH BOCAGE :

↳ 2 programmes de travaux menés sur l'hiver 2014-2015 et 2015-2016 ont menés à la construction de 20,5 km de talus boisés ou haies à plat et 13,5 km de talus nus.

➔ BAISSÉ DE 32 % DE LA CONCENTRATION MOYENNE EN NITRATES EN 17 ANS : 62 mg/l en 1993-97 à 42 mg/l en 2010-2015.

➔ Quantile 90 2314-2015/Quantile 90 2007-2008 en nitrates : - 17 mg/l soit 100 % de l'objectif prévu dans la charte à échéance 2015.



Les Tréteaux Chantants sont une tradition en pays de Brest puisque presque toutes Les communautés de communes du territoire y participent : villes de Brest Métropole, communautés de communes du Pays des Abers, le Pays de l'Aulne-Maritime, le Pays d'Iroise, le Pays de Lesneven-Côte des Légendes et La Presqu'île de Crozon.

- PUBLIC -

	PARTICIPANTS	PUBLIC	
		2015	2014
1 ^{RE} SÉLECTION - TRÉGARANTEC - ESPACE DU TEMPS LIBRE - 17/09	10	250	260
2 ^{NDE} SÉLECTION - LESNEVEN - ARVORIK - 22/09	12	327	250
FINALE - LESNEVEN - KERJÉZÉQUEL - 29/09	13 (+ vainqueur an passé)	650	547
TOTAL	22	1227	1057

- ANIMATION -

Yvon Etienne anime les sélections locales accompagné par le duo Medley.

En 2015, c'est François Budet qui a assuré la seconde partie lors de la finale à Kerjézéquel.

Des fleurs, un panier garni et 2 places pour la finale à Brest sont offerts aux candidats. En outre, à chaque étape, 3 spectateurs tirés au sort reçoivent 2 places pour cette finale. Tous les ans un invité d'honneur y participe ; l'an passé il s'agissait d'Alice Dona.

→ Gagnant local 2015 : Dominique Gueguen avec "Lily" de Pierre Perret.



Dominique Gueguen, vainqueur local 2015

→ MONTANT DE L'OPÉRATION : 12 086 €
En 2014 : 10 613 €



Un public en nombre !

LE CENTRE SOCIOCULTUREL



Le Centre Socioculturel Intercommunal (CSI) est une association qui porte un projet participatif, solidaire et citoyen, d'animation globale pour développer le mieux vivre sur notre communauté de communes. Le bâtiment, situé rue des Déportés à Lesneven, est mis à disposition de la structure par la communauté de communes. Cette dernière, dans le cadre de sa politique jeunesse, soutient activement le CSI dans ses projets.

◆ ACTIVITÉS

- L'accueil de loisirs.
- Le Relais Parents Enfants Assistantes Maternelles (REPAM).
- L'action collective familles.
- L'accompagnement scolaire.
- Les activités socioculturelles.
- L'accueil de permanences.
- L'accompagnement de projets d'habitants (Groupe Senior, Vieillesse, Participation).

→ 1 374 ADHÉRENTS EN 2014-2015

→ 1 463 ADHÉRENTS EN 2015-2016

◆ ACTIONS DE COORDINATION ET D'ANIMATION

- Semaine de la petite-enfance.
- Semaine des solidarités.
- Participation semaine bleue.

◆ PROJET SOCIAL

Un 1^{er} projet social a été mis en place de 2011 à 2015 puis un second de 2016 à 2019. En parallèle, une convention tripartite est signée entre la communauté, le CSI et la Caisse d'Allocations Familiales pour contractualiser les financements sur la durée du projet social permettant ainsi la mise en place d'actions.

Les objectifs 2011-2015 :

- mieux vivre ensemble,
- accompagner les familles,
- organiser la structure socioculturelle.

Des axes de travail ont été définis pour 2016-2019 :

- accompagner la parentalité,
- développer le vivre ensemble,
- structurer le centre socioculturel.

→ Ce projet social est co-construit avec les partenaires de la structure donc la communauté de communes.



EN 2015, LE BUDGET GLOBAL DU CSI S'EST ÉLEVÉ À 781 945 €. 216 891 € ONT ÉTÉ VERSÉS PAR LA COMMUNAUTÉ, SOIT 50 % DES SUBVENTIONS TOTALES (214 613 € EN 2014).

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Le pôle métropolitain du pays de Brest qui couvre le territoire des 6 communautés de communes et Brest Métropole, soit 89 communes, regroupe plus de 400 000 HABITANTS.

◆ CONTRACTUALISATION RÉGION - PAYS DE BREST

Intervenant dans les actions d'intérêt métropolitain, le pôle est l'interlocuteur pour la contractualisation avec les pouvoirs publics comme la Région.

◆ FONDS EUROPÉENS - PROGRAMME LEADER*

* Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

Le pôle métropolitain est également l'unique interlocuteur pour la gestion du programme LEADER axé sur le développement économique.

→ ENVELOPPE ATTRIBUÉE AU PAYS DE BREST SUR LA PÉRIODE 2014-2020 : 1 924 218 €.

◆ AUTRES COMPÉTENCES

- LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) -

Compétence exercée par délégation des Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) du pays de Brest.

→ Approuvé le 13 septembre 2011, sa révision a été lancée en décembre 2014.

En 2015, le diagnostic a été actualisé et l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a débuté.

La CCPLCL est associée à cette révision à travers la participation d'un élu au comité de pilotage et les réunions de présentation du diagnostic avec les élus de la communauté de communes.

En matière d'aménagement, le pays a développé un outil de Système d'Information Géographique (SIG) : Geo-PaysdeBrest. En partenariat avec les communautés de communes, il permet la diffusion d'informations aux citoyens et professionnels (cartes géographiques, documents d'urbanisme, réseaux, etc.).

- LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE -

Mise en oeuvre d'actions sur :

< L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Création en 2015 du groupement d'intérêt public Brest Terres Océanes (BTO).

Rassemblement des offres du tourisme du pays de Brest, des EPCI, pour développer un plan d'actions à plus large échelle.



< ÉCONOMIE

Dans le cadre du plan d'actions pour le soutien aux filières alimentaires de proximité, le site Internet d'Ici même - www.dicimeme.bzh - a été ouvert en 2015.

Par ailleurs, poursuite du travail sur le foncier économique.

< ÉNERGIE ET CLIMAT

Création au printemps 2015 d'un comité de pilotage pour définir les actions. Révision d'une mission confiée à Énergie pour une valorisation locale de la biomasse.

< SANTÉ

Après un premier diagnostic en 2015, décision d'engager une mission d'une année pour élaborer ce que pourrait être un contrat local de santé.

< ACCESSIBILITÉ - TRÈS HAUT DÉBIT

Accompagnement des EPCI du pays de Brest.
Participation au projet Bretagne Très Haut Débit.



Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



LA MAISON DE L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi est un lieu unique où demandeurs d'emploi, salariés et entreprises accèdent à tous les services utiles à leurs démarches. Les uns y trouvent les offres d'emplois, les propositions de formation, les informations concernant l'indemnisation Assedic et les autres y trouvent des collaborateurs adaptés aux besoins de leur entreprise.

Structure locale, la Maison de l'Emploi du Pays de Lesneven rassemble les services de différents partenaires :

- L'Association de Gestion et de Développement de l'Emploi (AGDE),
- La Mission Locale,
- Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

◆ TAUX DE CHÔMAGE

Au 4^e trimestre 2015, le taux de chômage de la zone d'emploi de Brest atteint 9,2 % (Bretagne : 9,1 % et France: 10,2 %).

◆ CRÉATION ENTREPRISES

Avec un total de 840 entreprises créées hors auto-entrepreneurs dans le pays de Brest, ce nombre a progressé à un niveau jamais atteint au cours des 5 dernières années (+ 21 % en un an). Les entreprises créées dans le commerce de détail et des activités immobilières et financières sont moins nombreuses. A contrario, les services aux entreprises et aux particuliers sont en augmentation (+ 11 %/20 14).

A la fin décembre 2015, 20 516 (19 687 en 2014) personnes recherchaient un emploi à temps plein sur le pays de Brest soit 829 demandeurs supplémentaires par rapport à 2014 (+ 4,2 %).

La progression du nombre de demandeurs d'emploi s'est poursuivie à un rythme supérieur aux moyennes régionales (+ 3,1 %) et nationales (+ 2,4%).

→ 99 400 EMPLOIS SALARIÉS
DANS LE PAYS DE BREST.

◆ ACTIONS

- Ateliers recherche d'emploi → 85 participants.
- Mardis de l'Agriculture : info métiers agricoles.
- Découverte des métiers → 12 participantes.
- Préparation oraux concours → 40 étudiants.
- Entretien d'embauche → 22 personnes.
- Intervention auprès des étudiants.
- Forums des métiers en uniforme, Phare de l'Europe.
- Forum des jobs d'été et emplois saisonniers → 31 stands employeurs et partenaires et 600 visiteurs.
- 1^{er} salon des métiers du soin et des services à la personne → 23 structures présentes et 200 visiteurs.

CRÉATION

L'association ayant pour nom "Maison de l'Emploi et de l'insertion Professionnelle et Sociale de la Communauté de Communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes" a été créée le 7 janvier 1998.

OBJECTIFS

La présente association est une structure de développement local qui apporte un certain nombre de services en direction des entreprises et des demandeurs d'emploi. Elle favorise le rapprochement offre-demande prioritairement au plan local.

RESSOURCES

Les ressources de l'association comprennent les participations des communautés de communes de Lesneven- Côte des Légendes et de Landerneau-Daoulas définies par une convention et le Fonds Social Européen via le PLIE du pays de Brest.

BUDGET ALLOUÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À LA MAISON DE L'EMPLOI ET AU PLIE :

→ EN 2014 : 137 023 + 18 067 = 155 090 €

→ EN 2015 : 137 000 + 11 700 = 148 700 €



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LESNEVEN ET DE LA CÔTE DES LÉGENDES

12, boulevard des Frères Lumière - BP 75 - 29260 Lesneven
02 98 21 11 77 - contact@clcl.bzh - www.pays-lesneven.fr

 Communauté de communes Pays de Lesneven - Côte des Légendes